Front social : Les ministères des Affaires Étrangères et des Maliens de l'Extérieur verrouillés !

MALI

1292

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 23 FEVRIER 2023

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

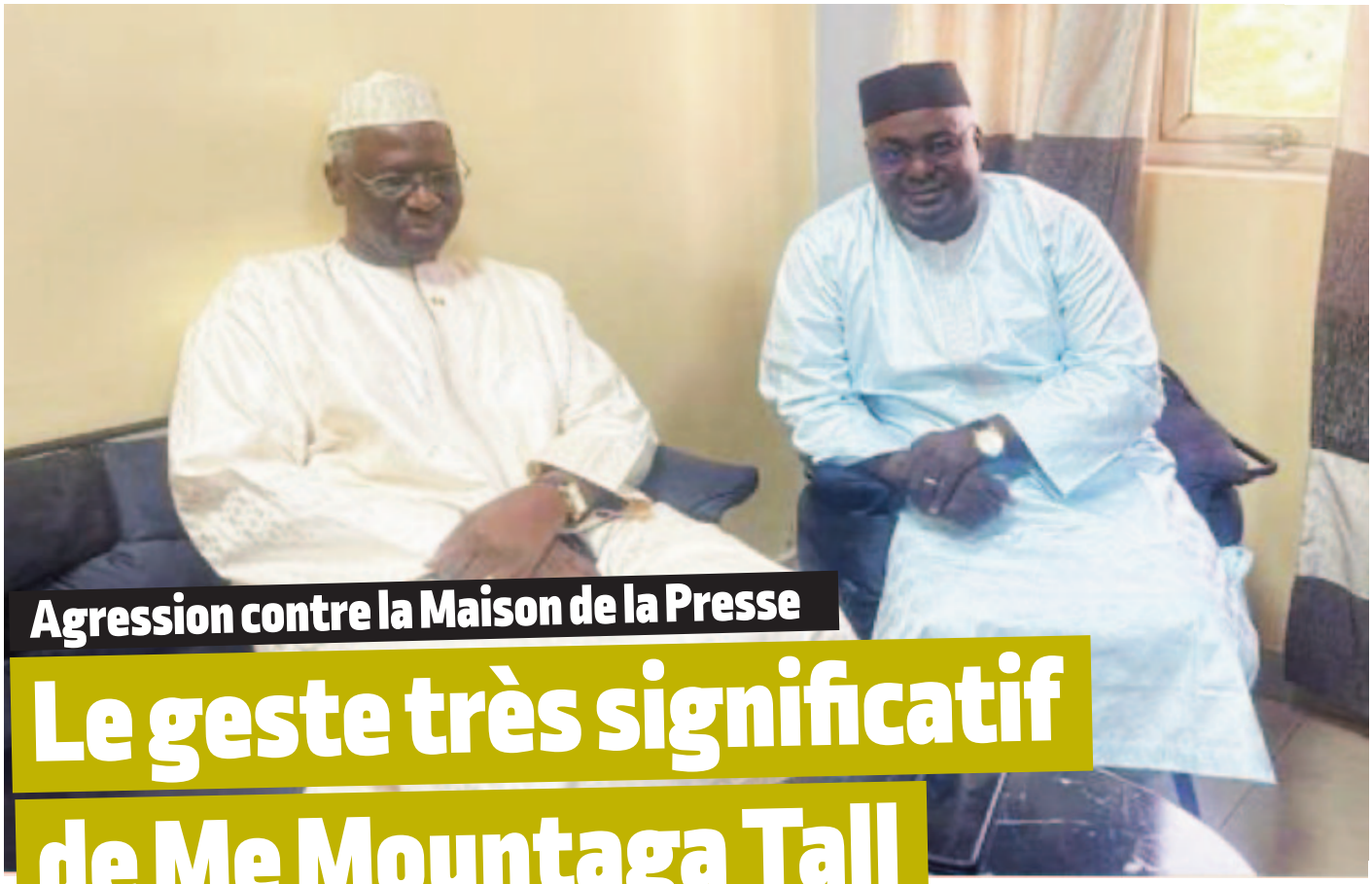

Agression contre la Maison de la Presse

Le geste très significatif de Me Mountaga Tall

... la lutte contre la corruption en Afrique : De fortes recommandations !

Communiqué du Conseil des Ministres du mercredi 22 février 2023

COVID 19
CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

22 Fev. 2023

RESPECTONS
LES MESURES BARRIÈRES

- Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respecter
- Se laver les mains regulièrement
- Tousser ou eternuer dans le coude
- Respecter la distance de sécurité
- Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains
- Eviter de se serrer les mains
- Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

283

Nouveaux cas confirmés	Nouveaux guéris	Nouveaux décès
17	10	00

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

658 799 Vaccinations incomplètes

2 946 473 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés	Guéris	Décès
32 963	32 032	743

dont 73 font l'objet d'un suivi médical

MALIKILÉ | Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

Sommaire «

P. 11

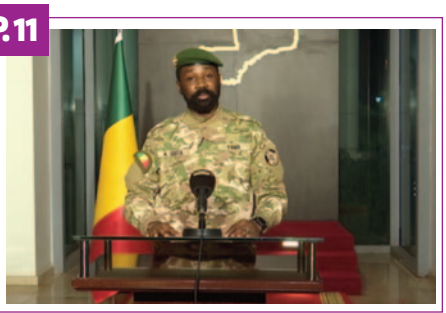

P. 14

P. 26

/ Une /

Agression contre la Maison de la Presse : Le geste très significatif de Me Mountaga Tall — P. 5

/ Brèves /

Les enjeux de l'élection présidentielle au Mali : Vers une nouvelle ère de stabilité politique ? — P. 11
GTIA-2 KELETIGUI : Des Terroristes neutralisés lors d'une opération de reconnaissance — P. 11
Transition : Le Mali s'engage à respecter le délai — P. 12
DCSSA : Le colonel major Guédjouma prend le flambeau — P. 12

/ Actualité /

Front social : Les ministères des Affaires Étrangères et des Maliens de l'Extérieur verrouillés ! — P. 15
Conférence de haut niveau sur la lutte contre la corruption en Afrique : De fortes recommandations ! — P. 17
Économie : Les indicateurs économiques résistent aux effets négatifs de la conjoncture mondiale — P. 19
Œuvre sociale de moussa Djiré : L'école Magnambougou projet ''e'' dotée d'un château d'eau — P. 20

/ Politique /

Communiqué du Conseil des Ministres du mercredi 22 février 2023 — P. 22
Amélioration du mix énergétique : Plus de 500 milliards de f CFA à mobiliser — P. 25
Ismaël Sacko du PSDA à propos de l'appel à dissoudre ce parti : « Nous n'avons jamais transgressé les lois, nous restons débout et engagés… » — P. 26

/ Culture & société /

Évasion du prévenu Boubacar N'Djim : Les circonstances et le film, un (1) garde pénitentiaire placé sous mandat de dépôt — P. 27

/ International /

En dotant ses villes et ses villages de nouvelles fonctions : La Chine promeut la prospérité partagée — P. 28
Chine : Le pays compte de plus en plus d'ingénieurs en véhicules à énergies nouvelles — P. 30

/ Sport /

Coupe CAF : L'AS Réal de Bamako contrainte au nul à domicile — P. 32

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**
Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Gérant :** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef :** .....
- **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar
- **Service Commercial :** Youssouf Diarra
- **Secrétariat :** Fatou SISSOKO

Madouwa Prestige

Organic Herbal Teas

Tisane Madouwa

SCAN FOR INFO

Tisane Damou

Lutte contre la sècheresse vaginale, infections urinaires donne une odeur fraiche / Revered by African Community for reducing urinary track infections, promoting natural vaginal moisture and neutralizing undesirable oders.

Ingredients: Nep nep & gongoli, gloue de gerofle, et plante secrète / nep nep & gongoli, cloves, miscellaneous herbs native to Mali, Africa.

20 tea bags / 100% natural

New York - USA : **+1 347 538 6505** / Mali - Africa : **+223 95 36 37 22**
Email : madouwa2019@gmail.com - Site : madouwaprestige.com

Agression contre la Maison de la Presse Le geste très significatif de Me Mountaga Tall

Président du Congrès national d'initiative démocratique (CNID FYT), avocat au barreau du Mali et grand défenseur des libertés individuelles et de la liberté de presse, Me Mountaga Tall, en plus de la condamnation du saccage de la Maison de la Presse, a fait un grand geste. Il a remis, aux responsables du temple de la liberté d'expression, une enveloppe d'un (1) million de F CFA.

Me Mountaga Tall a exprimé, ce mercredi 22 février 2023, son soutien à la presse malienne suite à l'agression de la Maison de la presse par des personnes non encore identifiées. Une agression qui a été condamnée par les différentes associations faitières de la presse et des organisations de défense de droits de l'homme.

Me Mountaga Tall, connu pour son engagement pour le respect de la liberté de presse au Mali, n'a pas été indifférent à cette agression contre la Maison de la presse du Mali.

En effet, le président du CNID FYT, membre du comité stratégique du M5-RFP, avocat de son État, Me Mountaga Tall a effectué une visite à la Maison de la presse pour constater les dégâts causés lors du point de presse animé par la plateforme « l'Appel du 20 février 2023 ».

Sur place, celui qui a initié, pour la première fois, la présentation de vœux de nouvel an aux hommes de médias, a condamné l'agression injustifiable contre la Maison de la Presse du Mali. Cet avocat, l'un des plus grands défenseurs de la liberté de presse trouve inadmissible l'agression contre la Maison de la presse, un lieu sacrée pour la liberté d'expression en démocratie. Comme toutes les faitières de la

presse malienne, des organisations politiques et de la société civile, des organisations de défense des droits de l'homme ayant condamné l'incident, Me Mountaga Tall estime que la Maison de la presse est sacrée et ne devrait, en aucun cas, être attaquée.

Le geste de Me Mountaga Tall

C'est pourquoi, accompagné d'une très forte délégation, il a exprimé son soutien sans faille aux hommes de médias du Mali. Me Mountaga Tall ne s'est pas limité à la simple condamnation de l'acte barbare contre la Maison. Il a promis de s'impliquer personnellement, se battre pour la manifestation de la vérité. Chose que les associations faitières de la presse demandent dans leurs différents communiqués. En plus de la visite, de la condamnation de l'acte, de l'engagement de s'impliquer pour la manifestation de la vérité, Me Mountaga Tall a fait un geste très significatif. A titre de contribution pour la réparations des dégâts causés, l'ancien ministre de l'Économie numérique et de la Communication a offert, aux dirigeants de la Maison de la Presse, la somme d'un million de francs (1.000.000) CFA.
Il faut rappeler que Me Mountaga Tall est reconnu pour son engagement, ses efforts, dans la défense des droits des journalistes. Chaque année, au cours de sa présentation de vœux de nouvel an à la Presse, il a toujours plaidé pour la dépénalisation des délits de presse. Donc, son soutien envers la presse en ce moment difficile n'est pas une surprise.

Anguimé Ansama

ASSEP-Mali

Avis de décès
C'est avec regret que nous avons appris ce mardi, 21 février 2023, le décès de la première épouse de notre collègue, M. Saïd Diarrassouba, Directeur de Publication du journal "TATOU-SPORTS". Décès revenu ce lundi, 20 février 2023, vers 23heures à Ouaga au Burkina Faso.
En cette douloureuse circonstance, le président de l'ASSEP, M. Ousmane DAO, présente, au nom de l'ensemble des membres, ses condoléances au collègue Diarrassouba, et à toute la famille de l'illustre disparue et prie pour le repos éternel de son âme.
Le Secrétariat à l'information

Bacary Camara

Mon pays tel qu'il va!
Péril sur le retour à l'ordre constitutionnel.
Non, Me Konaré, le Mali n'est pas que pour les maliens.
Quelques minutes après son "débat" sur Africable, ma fille m'interpelle. Dis-moi Papa, ce Me Konaré est-il un prestidigitateur ?
Non ma fille, c'est un homme de droit qui porte la robe noire et il est surtout connu sous le nom d'Avocat, un beau métier d'honneur et de prestige dans notre pays. Me Konaré en est un et des meilleurs. C'est un juriste brillant éloquent comme l'exige son métier, mais qui n'a visiblement aucun sens de l'histoire, ni de la géopolitique internationale.
IL est surtout bon de rappeler à Me Konaré que ce grand pays « héritier de trois grands empires » a une histoire à la fois glorieuse et tragique. Si un maitre de la parole avait dit à Modibo Keita ou à Moussa Traoré de tout remettre à zéro, avant la libération totale du territoire malien, que serait-il alors advenu de notre pays. Que pouvaient-ils alors penser d'une telle hérésie.
Les régimes de Modibo Keita, Moussa Traoré, Alpha Oumar Konaré ont longtemps fait face à des rebellions multiples accompagnées de cohortes d'atrocités innommables, aux vifs relents génocidaires dans les deux camps. Mais depuis la chute du président ATT, on ne parle plus de "rébellion"(avec cette idée sous-jacente d'auto-détermination) mais plutôt de jihadisme international, de terrorisme islamiste et ses ramifications très complexes et subtiles hors de notre continent. Me Konaré a-t-il une boule de cristal pour nous pronostiquer la fin de cette nébuleuse jihadiste et la libération totale de notre pays?Il est évident au travers de plusieurs signaux, de documents de recherche, d'analyses souvent pointues de plusieurs spécialistes que cette guerre(car c'en est bien une) contre l'hydre terroriste ne pourra vraiment se gagner qu'avec une mutualisation des forces et moyens de la communauté nationale et internationale à commencer d'abord par les pays de la sous-region? En réalité, ce qu'on oublie de dire aux maliens et que nous devrions déclamer toujours avec force et conviction, c'est de dire que « le Mali n'est pas que pour les maliens ». Membre de la CEDEAO, de l'UA, de la BCEAO, de l'ONU etc..Comment l'imprévisible Me Konaré peut-il faire table rase de tout çà? Et à quelle fin? Me Konaré doit avoir la pudeur de respecter ses auditeurs qui sont souvent nombreux à le suivre sur des plateaux de télévision.
B.CAMARA, Journaliste..

Douanes Maliennes

Vignettes présumées fausses saisies à Heremakono:
La douane démantèle un réseau
La Direction générale des douanes serre l'étau sur les grands réseaux de fraude animés par de délinquants transfrontaliers. En effet, en l'espace d'une semaine, trois saisies majeures sont opérées sur différents corridors. D'abord l'or sur le versant ivoirien, ensuite du cannabis à la frontière burkinabé à Koury et la dernière date de mardi 21 février 2023.
Elle porte sur plusieurs lots de vignettes automobiles présumées contrefaites interceptées à Heremakono. Le colis provient du Burkina Faso.
« Cette prise est d'autant plus interpellante qu'elle porte sur des documents fiscaux qui constituent une part non négligeable des ressources fiscales mobilisées par la Direction générale des Impôts » souligne le Directeur Général des Douanes, l'inspecteur Général Amadou Konaté.
Les faits se sont déroulés au Bureau des Douanes de Heremakono. Un colis contenant plusieurs paquets sous escorte du bureau des Douanes de Koloko (Burkina Faso) est présenté au chef du bureau des douanes maliennes de Heremakono.
« A prime à bord, nous avons constaté l'absence de l'acquit qui était mentionné sur la fiche d'escorte. C'est ainsi que nous avons demandé à l'agent Burkinabé de nous apporter ledit acquit ». Tout est parti du constat de cette irrégularité qui a amené les douaniers à ouvrir le colis.
Le chef du bureau de Hérémakono, Amborko Gerard Togo, a constaté l'infraction avec la présence de 5 000 vignettes répartis dans 50 paquets d'une valeur totale 140,5 millions de FCFA.

Mali Actu

Kandia Kouyaté est une artiste malienne de renommée internationale, née le 14 juillet 1959 à Kita, au Mali. Kandia Kouyaté est l'une des plus grandes figures de la musique malienne et africaine ,elle est connue pour être une chanteuse, compositrice, griotte et icône culturelle, qui a consacré sa vie à la promotion et à la préservation de la musique traditionnelle mandingue.
Kandia Kouyaté a commencé sa carrière musicale très jeune, en tant que membre de la troupe artistique de son école. Elle a rapidement attiré l'attention des grands maîtres de la musique mandingue, notamment le célèbre griot Amadou Djeli Ba, qui l'a formée à l'art de la musique et du chant.

Malick Konate

#Mali : le Syndicat Libre des Travailleurs des Affaires Etrangères (SYLTAE) et le Syndicat des Travailleurs du Ministère des Maliens établis à l'Extérieur et de l'Intégration africaine (STMMEEIA), n'ayant pas obtenu satisfaction sur les deux premiers points et d'autres, ont décidé de maintenir leur mot d'ordre de grève qui prendra effet pour compter du 22 février 2023 à minuit selon le calendrier ci-après : 72 heures allant du mercredi 22 au vendredi 24 février 2023; 96 heures allant du mardi 28 février au vendredi 03 mars 2023; 120 heures allant du lundi 06 au vendredi 10 mars 2023.
#Bèki_Takè

Mali Foot +

Officiel !
Le jeune attaquant malien Abdoulaye Gory (20 ans) est prêté une saison avec option d'achat au Stade de Reims en provenance de l' Afrique Football Élite. Il rejoindra dans un premier temps les équipes de jeunes du club champenois avant de prétendre à une place chez les pros.

Ouverture Média - OM

OM INFO : COMMUNIQUE DU PARTI YELEMA « le Changement » à la suite de l'interruption violente de la conférence de presse de la plateforme « Appel du 20 Février pour sauver le Mali »
Le parti YELEMA « Le changement » a suivi avec un grand intérêt la conférence de presse de la plateforme "APPEL DU 20 FÉVRIER POUR SAUVER LE MALI" et les événements malheureux qui en ont suivi.

Le parti YELEMA « Le changement » condamne avec la dernière rigueur cet acte liberticide perpétré contre des acteurs politiques et ceux des organisations de la Société Civile, qui ne faisaient que jouir de leur droit en s'exprimant sur la situation socio politique du pays et cela dans un haut lieu de la liberté d'expression.
Le parti YELEMA « Le changement » tient au respect de toutes les libertés garanties par la constitution de notre pays, et apporte ainsi son soutien à la maison de la presse dont l'édifice a été saccagé.
Le parti YELEMA « Le changement » rappelle ses appels répétitifs au dialogue en toute circonstance, et à la nécessaire compréhension mutuelle, sans invective entre les filles et les fils de notre pays, pour l'aider à sortir par le haut de la crise.
Enfin, le parti YELEMA « Le changement » exhorte les autorités de la transition à diligenter une enquête sur cet évènement malheureux qui n'honore ni le Mali, ni l'état de droit et encore moins les autorités de la transition.
Bamako, le 21 février 2023
Le Président
Dr Youssouf DIAWARA
Chevalier de l'Ordre National

Seydou Mamadou Coulibaly

Ce samedi 18 Février 2023 à la Maison des Ainés,j'ai présidé, la première conférence avec les coordinations de Bamako du Mouvement Benkan, Le pacte Citoyen. Pour l'occasion j'étais entouré des cadres de notre Mouvement.
Les échanges ont été dynamiques et ont porté sur "La genèse du Mouvement Benkan, Le Pacte Citoyen et ses aspirations politiques pour le Mali".
Je remercie tous les militants du Mouvement Benkan pour cette magnifique rencontre et tous les efforts déployés pour faire avancer le mouvement au service du Mali .

Ousmane Sonko

C'est avec douleur et tristesse que je m'incline devant la mémoire des trois jambars sénégalais victimes d'un engin explosif, au retour d'une mission de ravitaillement entre les localités d'Ogassagou et de Sévaré dans le cadre de la MINUSMA.

Larmes des pauvres

#Burkina #Sahel 21/02/2023 Au moins soixante seize 76 militaires Burkinabé ont été tués à #Tin_Akoff, un(1) militaire et trois(3) véhicules capturés, poste militaire incendié. Après cette expédition meurtrière, le village s'est vidé de ses habitants.

Serge Daniel

#Mali-Burkina Faso-Visite-PM/... D'après mes informations, le Premier Ministre malien Choguel Maïga effectue jeudi 23 février 2023 une visite d'amitié et de travail à Ouagadougou (BF). Il sera accompagné de sept ministres ...Récemment le PM du BF a effectué une visite à Bamako.

Nathalie Yamb

En Tunisie, depuis quelques jours, un discours haineux et raciste anti-migrant, propagé depuis le sommet de l'Etat, résulte en une chasse à l'homme Noir. Qu'attendent nos gouvernements pour convoquer les ambassadeurs de et leur ordonner de faire cesser cela immédiatement?

ibrahim sysawane

La CMA qui menace de prendre toutes les régions du nord #Mali soit disant pour les "sécuriser" en coalition avec le groupe terroriste JNIM d'Iyag Ag Ghaly.#Mali

Baye Ag Mahmoud

#Azawad : Opération de force armée du #CSP_PSD sécurisations des populations et leur bien.

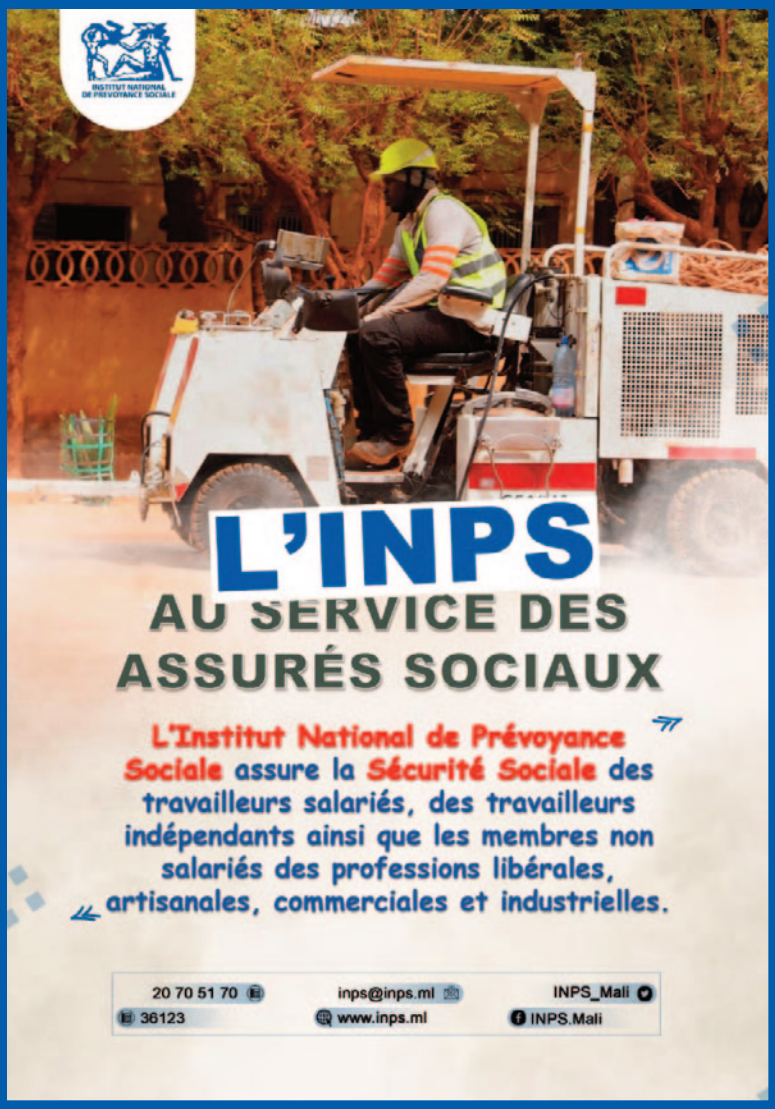
INSTITUT NATIONAL DE PREVOYANCE SOCIALE
L'INPS
AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX
L'Institut National de Prévoyance Sociale assure la Sécurité Sociale des travailleurs salariés, des travailleurs indépendants ainsi que les membres non salariés des professions libérales, artisanales, commerciales et industrielles.
20 70 51 70
inps@inps.ml
INPS_Mali
36123
www.inps.ml
INPS.Mali

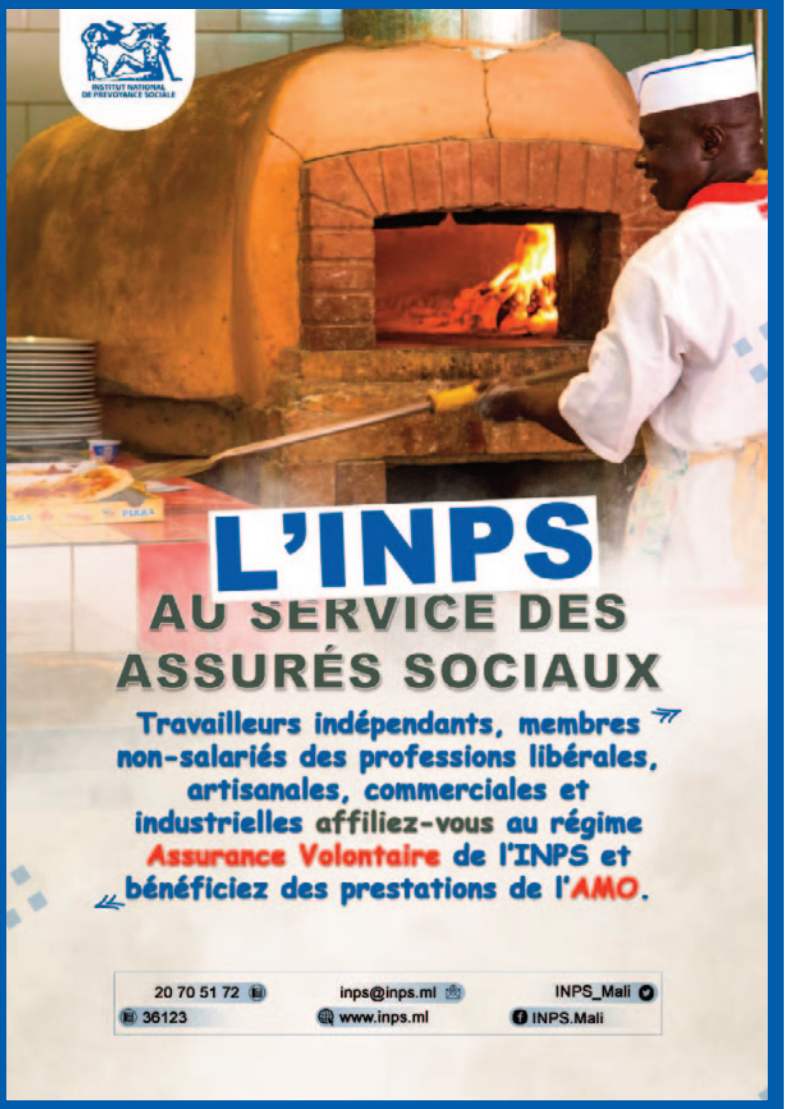
INSTITUT NATIONAL DE PREVOYANCE SOCIALE
L'INPS
AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX
Travailleurs indépendants, membres non-salariés des professions libérales, artisanales, commerciales et industrielles affiliez-vous au régime Assurance Volontaire de l'INPS et bénéficiez des prestations de l'AMO.
20 70 51 72
inps@inps.ml
INPS_Mali
36123
www.inps.ml
INPS.Mali

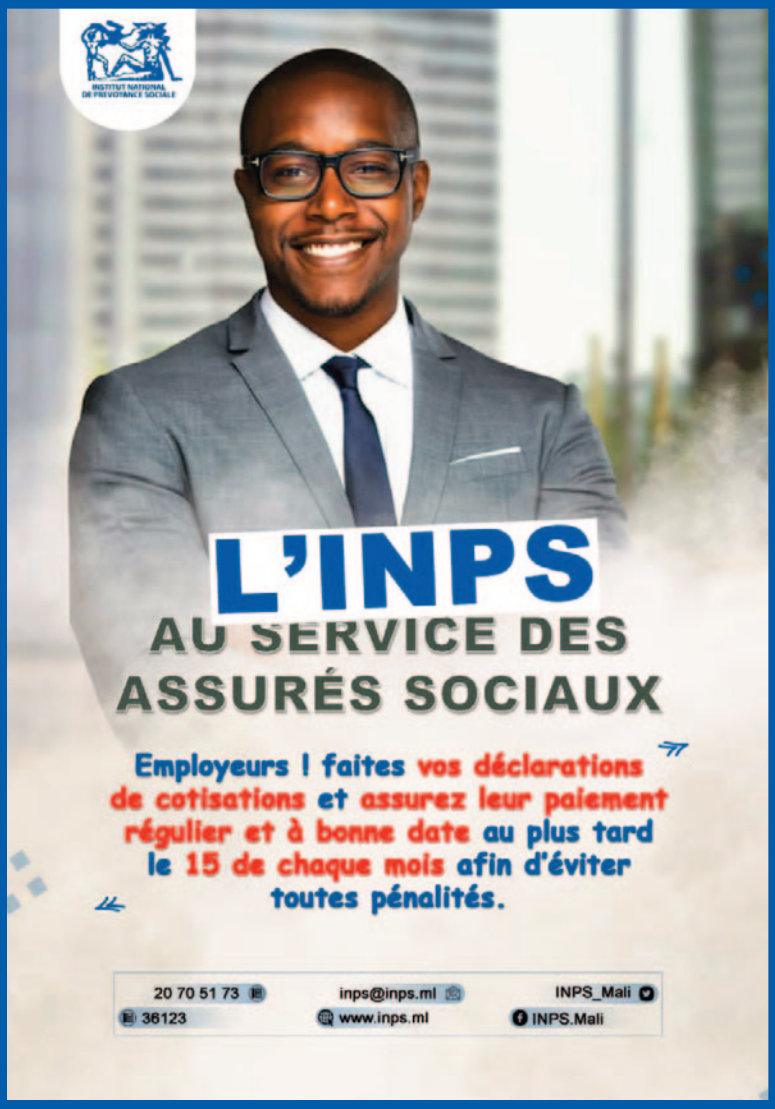
INSTITUT NATIONAL DE PREVOYANCE SOCIALE
L'INPS
AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX
Employeurs ! faites vos déclarations de cotisations et assurez leur paiement régulier et à bonne date au plus tard le 15 de chaque mois afin d'éviter toutes pénalités.
20 70 51 73
inps@inps.ml
INPS_Mali
36123
www.inps.ml
INPS.Mali

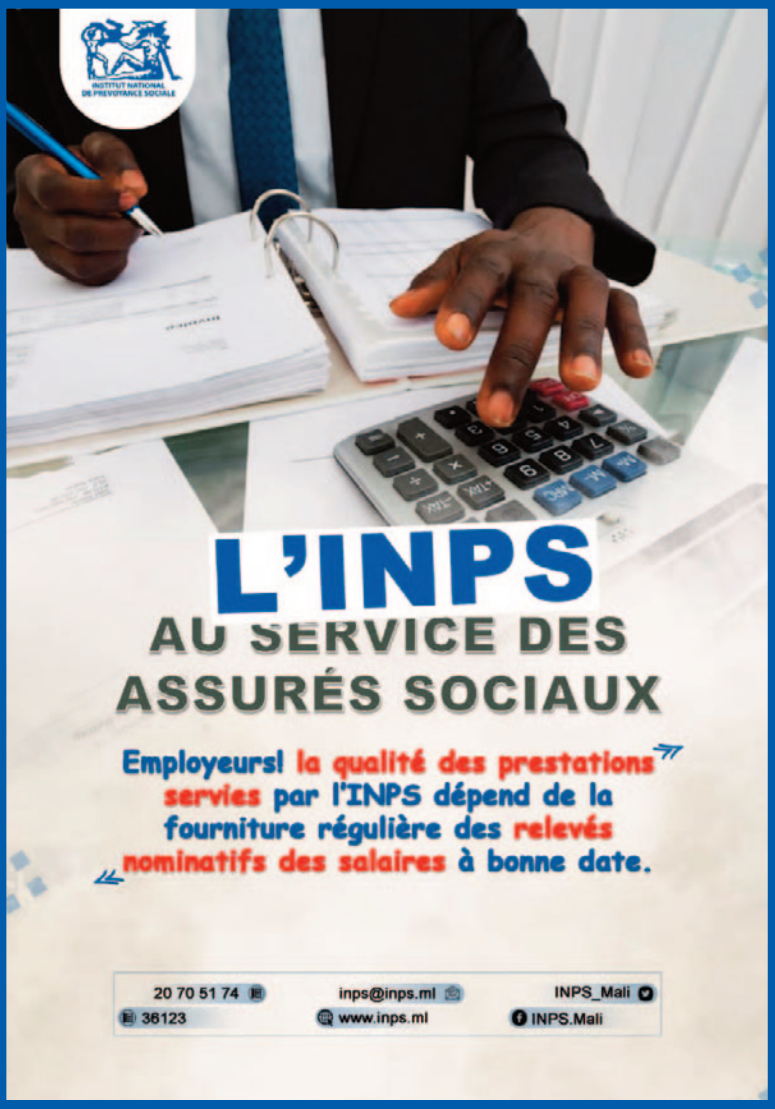
INSTITUT NATIONAL DE PREVOYANCE SOCIALE
L'INPS
AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX
Employeurs! la qualité des prestations servies par l'INPS dépend de la fourniture régulière des relevés nominatifs des salaires à bonne date.
20 70 51 74
inps@inps.ml
INPS_Mali
36123
www.inps.ml
INPS.Mali

Les enjeux de l'élection présidentielle au Mali : Vers une nouvelle ère de stabilité politique ?

L'élection présidentielle malienne de 2024 suscite déjà beaucoup de débats et d'attentes, alors que le pays continue de naviguer dans une période de transition politique suite au coup d'état militaire de 2020.

L'un des noms les plus souvent cités dans les discussions sur les candidats potentiels est celui du colonel Assimi Goïta, l'actuel chef de l'État malien. Goïta est arrivé au pouvoir en août 2020, après avoir mené un deuxième en moins de 10 mois, renversant le président élu Ibrahim Boubacar Keïta.

Depuis lors, Goïta a promis de restaurer la stabilité politique et de lutter contre la corruption et l'insécurité dans le pays. Mais son régime a également été critiqué pour sa répression des voix dissidentes et pour avoir écarté les dirigeants civils du gouvernement de transition.

Cependant, la question de savoir si Goïta sera en mesure de se présenter aux élections de 2024 reste incertaine. En vertu de l'Accord de transition politique signé en septembre 2020, le chef de la transition doit être un civil. Goïta a accepté cette condition et a nommé un civil, Moctar Ouane, au poste de Premier ministre. Mais en mai 2021, Goïta a démis Ouane de ses fonctions et a nommé un autre civil, Choguel Kokalla Maïga, à la place.

Cette action a suscité des inquiétudes quant à l'engagement de Goïta envers la transition civile, ainsi qu'à ses intentions pour les élections de 2024. L'opposition malienne a également exprimé sa préoccupation quant à la participation de Goïta à ces élections, affirmant que cela constituerait une violation de l'Accord de transition.

L'opposition au pouvoir de Goïta comprend une variété de partis politiques et de groupes de la société civile, qui ont tous exprimé leur désir de voir un retour à la démocratie civile au Mali. Beaucoup ont critiqué le régime de Goïta pour sa gestion de la crise sécuritaire dans le pays, ainsi que pour son manque de transparence et de consultation avec les acteurs civils.

Il reste à voir qui se présentera aux élections présidentielles de 2024 et si Goïta sera autorisé à se présenter. Mais une chose est certaine : le Mali a besoin de dirigeants responsables et compétents pour surmonter les défis actuels et aller de l'avant vers un avenir plus stable et plus prospère.

MLS / Source : Bamada.net

GTIA-2 KELETIGUI : Des Terroristes neutralisés lors d'une opération de reconnaissance

7 Terroristes neutralisés, 2 armes à feu dont un PM et un fusil de chasse, des chargeurs garnis, 2 motos, et une Radio-Talki récupérés, 600 kg de petit mile saisis : Tel est le bilan de l'opération de reconnaissance menée par un échelon du GTIA-2 Keletigui dans les zones de Sama, Sokoura, Toum, Wankoro et Massakana situées à une soixantaine de km au sud-ouest de Dialassagou. C'était du 15 au 17 février 2023.

Satisfait de ce résultat, le commandant du GTIA-2 Keletigui, le commandant Abdoul Wahab COULIBALY a vivement félicité ses hommes qui ont consenti beaucoup d'efforts pour engranger ce succès sous son leadership.

À rappeler que début février, les habitants de Diangassagou (15 km à l'ouest de Dialassagou) ont fait l'objet de menaces et d'intimidations proférées par les terroristes suite auxquelles une toile de renseignement a été tissée. Toutes choses qui ont permis aux hommes de commandant COULIBALY d'arriver à ce résultat. Contrairement à ce qui s'est dit sur les réseaux sociaux, les FAMa répondent toujours de manière prompte aux cris de cœur des villageois en matière de sécurité.

Pour parvenir à bout de ce mal qui mine notre pays depuis belle lurette, le chef GTIA, le commandant COULIBALY invite incessamment les populations à une collaboration franche avec les FAMa.

Forces Armées Maliennes

Transition : Le Mali s'engage à respecter le délai

Le ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale, Abdoulaye Diop, a reçu, ce lundi 20 février 2023, en séance de travail, son excellence Dr Goodluck Ebele Jonathan, médiateur de la CEDEAO pour le Mali, en présence effective des membres du comité local de suivi de la transition. Il s'agit notamment du représentant spécial du secrétaire général des nations unies, chef de la Minusma, du représentant résident de la commission de la CEDEAO, des ambassadeurs du Ghana et du Nigéria.

A cette occasion, le Ministre DIOP a d'abord salué l'engagement sans faille et le sens élevé d'écoute et de restitution de son hôte de marque quant à la gestion du dossier de la transition malienne, avant de lui souhaiter la chaleureuse bienvenue dans notre pays.

Évoquant les grandes avancées politiques du processus de transition, Abdoulaye Diop citera la mise en place de l'Autorité indépendante de gestion des élections ; la recherche d'un large consensus dans le processus d'élaboration de la nouvelle constitution dont le projet est en relecture ; l'opérationnalisation des Comités politique et technique de suivi conjoint du chronogramme de transition ; les rencontres périodiques avec les partis politiques et la société civile ainsi que l'adoption de plusieurs textes législatifs sur la réorganisation territoriale et administrative du Mali.

Dans la même veine, il a exprimé la volonté manifeste du Gouvernement du Mali à conduire le processus de transition dans une dynamique participative, inclusive et transparente, et ce, conformément aux engagements sur la durée convenue.

Au regard de l'immensité et de la complexité des défis, il a exhorté la CEDEAO de soutenir de façon concrète et significative les efforts en cours du Gouvernement sur le double front, tant politique que sécuritaire.

En outre, il a saisi l'occasion pour expliquer la récente initiative de Ouagadougou dont l'objectif est de mutualiser les efforts des trois pays en transition à savoir le Mali, le Burkina Faso et la Guinée pour mieux faire entendre leurs voix et prendre en compte leurs défis communs aux niveaux sous régional, régional et international.

Le Médiateur de la CEDEAO, Goodluck Jonathan après avoir remercié les Autorités et le peuple maliens pour l'aboutissement heureux de l'affaire des 49 ivoiriens, a exhorté les Autorités à maintenir le cap pour le retour à un ordre constitutionnel au délai convenu. Il a surtout insisté sur la tenue régulière des réunions des Comités politique et technique de suivi conjoint du chronogramme de transition en vue d'anticiper sur les difficultés et avoir une compréhension partagée sur la bonne marche du processus.

Source : Info Matin

DCSSA : Le colonel major Guédjouma prend le flambeau

Le chef d'état-major général des armées, le général de division Oumar Diarra a présidé, la cérémonie de passation de commandement entre le directeur sortant de la direction centrale du service de santé des armées (DCSSA), le général de brigade Mohamed Alpha Diaw et celui entrant le colonel-major Guédjouma Dembélé. C'était le mardi 21 février 2023 dans l'enceinte de ladite direction.

Dans son discours, le directeur sortant de la DCSSA, le Général de Brigade Alpha DIAW n'a pas manqué de ressortir le bilan des activités menées pendant ses deux années à la tête de la Direction Centrale du Service Sociale des Armées. Il a évoqué entre autres l'adoption de la Loi N°22-039 du 27 octobre 2022 et son décret d'application, le début du chantier de l'hôpital militaire, la réalisation de l'unité psychiatrique au niveau de la policlinique des armées financée par la coopération allemande, la construction en cours d'une nouvelle maternité à Kati, la construction en cours du bâtiment administratif à la DCSSA.

Le Général DIAW a remercié les autorités de la transition pour la confiance qui lui a été accordée ainsi que leur appui pour la réalisation de ces différents projets. Il a exhorté l'ensemble du personnel à accompagner le nouveau Directeur dans la tâche qui lui est confiée afin de rehausser plus haut le flambeau du Service de Santé des Armées.

Tout en remerciant son prédécesseur pour l'ensemble des travaux accomplis, le nouveau directeur de la DCSSA, le Colonel-major Guédjouma DEMBELE a adressé ses remerciements aux plus hautes autorités pour la confiance placée en lui. Il a rassuré de la continuité sans relâche des travaux en cours.

Le Colonel-major Guédjouma DEMBELE a invité tout le personnel de la DCSSA à plus de cohésion pour l'exécution de la noble mission qui lui est confiée. Car selon lui, cette mission collégiale exige la détermination de tout un chacun. La revue de troupe effectuée par le nouveau directeur, un défilé militaire et un cocktail offert aux invités ont été les autres temps forts de cette passation de commandement.

Source : FAMA

Sekou DIALLO

CANDIDAT A L'ELECTION DU DISTRICT

DE FOOT BALL DE KAYES

25 FEVRIER 2023

ENSEMBLE POUR UN FOOT BALL MEILLEUR

Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Lutte contre la corruption : **Quels sont les rôles et attributions de l'OCLEI** ?

L'ordonnance n° 2015 – 032 P-RM du 23 septembre 2015, portant création de l'office centrale de lutte contre l'enrichissement illicite en ses articles 4, 6 et 7, définit les missions et attributions de l'OCLEI.

Article 4: L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite a pour mission de mettre en œuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous régional, régional et international contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que les officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;
- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux niveaux national et international, les moyens d'investigations dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;
- d'émettre un avis sur la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite et de proposer toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes, législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites;

Article 6 : Il entretient des relations de coopération avec les organismes nationaux et internationaux similaires intervenant dans le domaine de la lutte contre l'enrichissement illicite.

Article 7 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite adresse un rapport annuel d'évaluation des activités liées à la prévention et à la répression de l'enrichissement illicite au Président de la République.

Front social : Les ministères des Affaires Étrangères et des Maliens de l'Extérieur verrouillés !

Suite à un préavis de grève lancé il y a quelques jours par la Coalition des Organisations syndicales du Secteur des Affaires étrangères et des Maliens de l'Extérieur (SYLTAE et STMMEEIA), les deux ministères concernés ont été fermés hier mercredi 22 février 2023. Les travailleurs ont respecté le mot d'ordre de grève à 100%. Pour cette première phase, les travailleurs ont décidé de fermer les portes durant trois jours ce, à compter de mercredi jusqu'à vendredi 24 février 2023, soit 72 heures d'arrêt de travail reconductible.

Depuis le 27 janvier 2023, un préavis de grève était déposé sur la table de Madame le Ministre du Travail, de la Fonction publique et du Dialogue social. La Coalition des Organisations syndicales du Secteur des Affaires étrangères et des Maliens de l'Extérieur (SYLTAE et STMMEEIA exige la satisfaction de plusieurs points de revendications concernant l'amélioration des conditions de vie et de travail.

Les travailleurs du ministère des Affaires étrangères (SYLTAE) et celui des Travailleurs du Ministère des Maliens Établis à l'Extérieur et de l'Intégration Africaine (STMMEEIA) avaient menacé d'aller en grève dans un premier temps pour 72 heures allant du mercredi 22 au vendredi 24 février 2023; ensuite 96 heures allant du mardi 28 février au vendredi 03 mars 2023; et si rien n'est fait pour parvenir à un accord, ils passeront à 120 heures allant du lundi 06 au vendredi 10 mars 2023.

Ce préavis ayant expiré, les travailleurs ont mis à exécution la menace et sont depuis hier 22 février 2023 en grève. Ils ont mis à exécution leur plan après la non-satisfaction des 15 points figurant sur la plateforme revendicative.

« **La Coalition regrette le dédain exprimé, par la partie gouvernementale, vis-à-vis de ses revendications ainsi que les manœuvres dilatoires employées tout au long des discussions dans le seul but de n'apporter aucune réponse concrète aux difficultés existentielles qui minent le Secteur des Affaires étrangères et des Maliens de l'Extérieur. Outre cette posture manifestement inopportune de laquelle résulte l'impasse, la partie gouvernementale a renié certains de ses engagements antérieurs, consignés dans une pléiade de procès-verbaux** », mentionne le dernier communiqué de la coalition syndicale qui affirme tenir la partie gouvernementale pour seule responsable de l'échec des négociations.

« **En dépit de ses nombreuses concessions dénotant de sa bonne foi, la Coalition n'a reçu aucune proposition satisfaisante sur des points ayant précédemment fait l'objet d'engagements écrits et verbaux** ».

Ces travailleurs réclament la relecture du Décret n°01-531/P-RM du 1 novembre 2001 portant octroi d'une indemnité d'équipement au personnel du Ministère des Affaires étrangères et des Maliens de l'Extérieur et du Décret n°2011-662/P-RM du 06 octobre 2011 portant majoration de l'indemnité d'équipement allouée aux personnels du Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale et du Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration africaine ; la relecture du Décret n°2017-0814/P-RM du 26 septembre 2017 portant allocation d'une indemnité an-

nuelle d'équipement aux fonctionnaires et agents de l'état en service au Ministère en charge des Affaires étrangères et au Ministère en charge des Maliens de l'Extérieur ; la relecture du Décret N°96-044/P.RM du 8 février 1996 fixant les avantages accordés au personnel diplomatique, administratif et technique dans les Missions diplomatiques et consulaires de la République du Mali; relecture de la Loi N°05-039/AN-RM du 22 juillet 2005 fixant les indices spéciaux accordés au personnel diplomatique, administratif et technique dans les Missions diplomatiques et Postes consulaires ; relecture du Décret N°2011-100/P-RM du 07 mars 2011 portant Statut particulier des fonctionnaires du cadre des Affaires étrangères ; la relecture du Décret n°04-098/P-RM du 31 mars 2004 portant plan de carrière des fonctionnaires en service au Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale; la relecture de l'Arrêté n°92-0953/MB-CAB du 03 mars 1992 portant octroi d'indemnité forfaitaire d'heures supplémentaires aux agents du Protocole de la République en vue de l'élargir à tous les Travailleurs des Affaires étrangères.

Ils exigent également l'octroi d'une prime de risque aux travailleurs du Secteur des Affaires étrangères et des Maliens de l'Extérieur ; l'octroi d'une indemnité de sujétion diplomatique aux fonctionnaires et agents du Ministère des Affaires et de la Coopération internationale ; l'octroi d'une indemnité de monture mensuelle aux fonctionnaires et agents du Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale ; l'octroi d'une indemnité annuelle aux Chefs de service ayant rang d'Ambassadeur.

Les travailleurs des affaires étrangères et ceux du Ministère des Maliens Établis à l'Extérieur et de l'Intégration Africaine demandent que l'on accorde une rente viagère aux anciens Ambassadeurs et Consuls généraux du Mali ; accorde trois (03) mois de salaire aux taux de l'extérieur à tous les agents rappelés des Missions diplomatiques et Postes consulaires.

Parmi les 15 points de revendications, figure la régularisation de la situation salariale du personnel contractuel du Centre d'Information et de Gestion des Migrations (CIGEM). Ils demandent que le ministère soit doté de deux nouveaux bus pour le transport du personnel du Ministère en charge des Affaires étrangères.

Par ailleurs, il convient de souligner que ce préavis de grève fait suite au refus du gouvernement de mettre en œuvre le Protocole d'entente du 21 octobre 2019 entre le Ministre chargé des Affaires étrangères et le SYLTAE, relatif à la relecture des Décrets portant octroi d'indemnités d'équipements aux agents des deux Départements. Mais aussi, au non-respect du point 10 du Protocole d'accord signé avec la Partie gouvernementale, le 17 juillet 2017, relatif à la relecture du Décret n°2011-0100/P-RM du 07 mars 2011 portant Statut particulier du cadre des Affaires étrangères.

Les syndicats relèvent également la détérioration des conditions de vie et de travail au sein du secteur des Affaires étrangères et des Maliens de l'Extérieur alors qu'ils constatent l'enlisement du dialogue social autour du Cahier de doléances soumis au Ministre chargé des Affaires étrangères, le 03 décembre 2021, et au Ministre chargé du Dialogue social, le 18 février 2022.

Binadjan Doumbia

Conférence de haut niveau sur la lutte contre la corruption en Afrique : De fortes recommandations !

Les rideaux sont tombés sur la 2e édition de la Conférence de haut niveau sur la lutte contre la corruption en Afrique. La cérémonie de clôture était présidée par le ministre d'Etat, ministre de la Refondation de l'Etat, chargé des relations avec les Institutions, Ibrahim Ikassa Maïga. Le Président de l'Office centrale de lutte contre l'enrichissement illicite (OCLEI), Moumouni Guindo, des représentants des institutions et structures africaines chargées de la lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite, des représentants des Institutions de la République, des Représentants des Missions Diplomatiques et organisations internationales accréditées au Mali.

Durant 3 jours, d'éminents experts et cadres africains résolument engagés pour la lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite dans leurs pays respectifs, se sont réunis dans notre pays pour réfléchir sur cette épineuse question.

Cette conférence est intervenue dans un contexte marqué par l'ampleur grandissante du contrôle citoyen qui tolère de moins en moins l'impunité des faits de fraude, de corruption ou de mauvaise gestion dans l'utilisation de l'argent public.

Le Président de l'Office central de lutte contre l'enrichissement illicite (OCLEI), Moumouni Guindo a remercié l'ensemble des participants à cette conférence qui aura permis de passer au peigne fin toutes les questions pendantes relatives à la lutte contre l'enrichissement illicite. Il a rassuré ses pairs que son institution poursuivra la lutte implacable contre les bandits à col blanc.

Au cours de son intervention, le ministre de la Refondation de l'Etat, chargé des relations avec les Institutions, Ibrahim Ikassa Maïga, a

souligné que ces experts ont voulu manifester leur soutien à la dynamique du changement dans notre Pays, aujourd'hui résolument engagé dans le combat de la lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite, sous le leadership des hautes autorités de la Transition, le Colonel Assimi Goïta, Président de la Transition, avec à ses côtés le Premier ministre, Dr Choguel Kokalla Maïga. « **Cette volonté du gouvernement est soutenue par l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie cohérente qui intègre et consolide les acquis des 30 dernières années et donne de nouvelles orientations stratégiques pour la décennie à venir, dans le cadre du processus de Refondation de notre État, que dis-je de notre Société. La Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption qui a été élaborée suivant un processus inclusif et participatif est la traduction concrète de la volonté du gouvernement de prévenir et combattre la corruption et ses pratiques connexes qui menacent l'avenir et le patrimoine socioéconomique national** », a-t-il dit.

Dans la même dynamique, le ministre Ibrahim Ikassa Maïga dira que sa mise en œuvre effective permettra au Mali de disposer de mécanismes opérationnels et efficaces de lutte contre la corruption et dans le respect strict des règles d'éthique et de transparence. In fine, sa vocation est de servir de cadre de référence dans le domaine de la prévention et de la lutte contre la corruption et les infractions assimilées, dans le respect de nos valeurs socioculturelles. « **A la lecture des conclusions de cette conférence apparait clairement la nécessité de conduire en profondeur des réformes majeures si nous voulons rester à l'avant-garde du combat contre la prévarication, le gaspillage des ressources budgétaires et l'enrichissement illicite. Conformément aux instructions des hautes autorités de la Transition, le gouvernement apportera tout son soutien à la mise en œuvre des recommandations issues de la cette conférence et mettra tout en œuvre pour honorer l'ensemble de ses engagements internationaux en matière de lutte contre la corruption et pratiques assimilées** », a-t-il rassuré.

Enfin, le, ministre de la Refondation de l'État, chargé des relations avec les Institutions, Ibrahim Ikassa Maïga, a exprimé sa gratitude au Président de l'OCLEI pour avoir conduit la tenue de cette rencontre à Bamako qui, a largement contribué à renforcer les capacités de nos structures nationales impliquées dans la lutte contre la corruption. « **C'est également le lieu de féliciter tous les membres de la Commission d'organisation de la présente Conférence pour la belle réussite de l'évènement** », a-t-il poursuivi, avant les travaux de la deuxième édition de la Conférence de Bamako sur la lutte contre la corruption en Afrique.

Ibrahim Sanogo

Économie : Les indicateurs économiques résistent aux effets négatifs de la conjoncture mondiale

Le ministre de l'économie et des finances, M. Alousséni Sanou, a officiellement lancé la conférence de démarrage des travaux du processus budgétaire 2024. La cérémonie a eu lieu jeudi dernier (16 février 2023) en présence du directeur général du budget, m. Ahmadou Tajani Haïdara ; des gouverneurs des régions, des représentants des institutions de la république et des autorités administratives indépendantes, de la société civile, du secteur privé, des hauts cadres de l'administration et les représentants des partenaires techniques et financiers.

Le ministre a profité de cette tribune pour faire le point sur l'évolution récente de l'économie malienne. Et il a assuré que celle-ci est rassurante. Ainsi, en dépit des effets négatifs de la crise en Ukraine ainsi que de l'embargo illégal et illégitime de la CEDEAO et de l'UEMOA imposé au Mali durant 6 mois en 2022, le budget 2024 va être élaboré dans un contexte macro-économique caractérisé par une amélioration progressive de la situation sécuritaire et sociopolitique avec comme toile de fond la montée en puissance de l'armée nationale.

«Le taux de croissance réelle du PIB estimé à 3,7 % en 2022 devrait s'accélérer en 2023 et 2024 pour atteindre respectivement 5,0 % et 5,2 %. L'inflation qui demeure maîtrisée devrait se situer en dessous de la norme communautaire de 3 % grâce aux efforts conjugués du gouvernement, des acteurs du monde économique et une bonne campagne agricole», a indiqué le ministre Sanou.

«Pour l'année budgétaire 2023, qui démarre sous de bons auspices, le gouvernement maintiendra les efforts pour l'amélioration de l'exécution budgétaire à travers le double objectif d'intensification de la mobilisation des ressources intérieures et d'efficacité des dépenses de l'administration», a poursuivi le ministre de l'Economie et des Finances.

Concernant les orientations de la politique budgétaire 2023, sur le plan des recettes, l'accent sera mis sur l'élargissement de l'assiette fiscale dans le secteur informel (dont les contributions actuelles aux recettes fiscales restent limitées), l'augmentation des taux d'accises sur certains produits qui sont taxés en dessous des plafonds de l'UEMOA et son extension à d'autres produits, l'imposition du commerce électronique, l'introduction de la facture normalisée, le déploiement de la téléprocédure , la poursuite des réformes pour l'amélioration de l'efficacité de l'administration fiscale et des douanes avec comme objectif l'augmentation durable des recettes de l'Etat et la promotion du civisme fiscal.

En matière de dépenses, le Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable (CREDD, 2019-2023) demeure la référence du gouvernement en matière d'allocation des ressources budgétaires. Il est complété par les mesures inscrites dans le Plan d'actions prioritaires du gouvernement de Transition (PAPGT) 2022-2024 du Cadre stratégique de la refondation de l'Etat. Les actions prioritaires du PAPGT s'articulent notamment autour du renforcement de la sécurité et de l'organisation des élections.

Il faut rappeler que la conférence de lancement du processus budgétaire 2024 constitue l'occasion pour le ministère de l'Economie et des Finances (à travers la Direction générale du budget), d'engager des discussions autour de sujets liés à l'amélioration de la politique budgétaire avec près de 600 acteurs (décideurs, responsables de programmes, directeurs administratifs et financiers, Directeurs des Finances et du Matériel, parlementaires, société civile, partenaires techniques et financiers).

Pour l'édition 2024, les participants ont abordé trois thèmes à savoir «la Problématique de l'évaluation de la performance des programmes : les acquis, les contraintes et défis» ; «le processus d'élaboration du Budget et l'articulation entre les documents de planification stratégique nationale et les documents budgétaires : Enjeux, bonnes pratiques et perspectives d'amélioration» ; et «l'amélioration du contrôle budgétaire : les acteurs et leurs rôles» !

Naby
Source : Le Matin

Œuvre sociale de moussa Djiré : L'école Magnambougou projet ''e'' dotée d'un château d'eau

Équipé d'un système hybride (solaire et électrique), avec une profondeur de 100 mètres, un réservoir de 2000 m3 et deux bornes fontaines, le nouveau château d'eau offert par Moussa Djiré dit Mali Abba, non moins président de Yiriwa 223 à l'école de Magnambougou projet ''E'' vient de soulager le cri de cœur des élèves et enseignants de ladite école.

Le samedi 18 février dernier l'enceinte du groupe scolaire Magnambougou Projet ''E'' a abrité la cérémonie de l'inauguration d'un château d'eau offert par l'ancien président de l'organisation nouvelle chance (ONC) Moussa Djiré dit Mali Abba, président de l'association politique Yiriwa 223.

En effet, pendant l'inauguration de la direction de l'école ''E'', le 10 Décembre 2022, une première réalisation, les élèves de cette école à travers le Gouvernement des Enfants avaient émis des soucis dont l'eau, l'électricité, la bibliothèque et la sécurité. Ce qui n'a pas laissé le président de Yiriwa 223, Moussa Djiré partenaire de ladite école insensible qui d'ailleurs n'est pas à sa première réalisation.

Le 12 janvier 2023, en quelques semaines après l'inauguration de la direction de l'école financée par l'autre donateur Cheik G Keita, les travaux de réalisation du château d'eau ont commencé sous les yeux admirateurs des élèves et des enseignants sur instruction de Djiré.

Implanté dans la cour de l'école, la cérémonie inaugurale du château était sous l'égide de la directrice de l'Académie d'enseignement rive droite de Bamako, Mme Koné Dédéou Mahamane Traoré. Avec une quantité d'eau suffisante de 2000 m3 et deux bornes fontaines pour pouvoir tenir toute la journée. Le château est équipé d'un système hybride. Ce qui indique qu'il fonctionne dans la journée avec des panneaux solaires photovoltaïques et la nuit avec de l'électricité.

La directrice de l'Académie d'enseignement rive droite de Bamako, Koné Dédéou Mahamane Traoré, qui selon elle était à sa première sortie depuis sa nomination, il y'a de cela quelques semaines, a salué cet œuvre en toute sa qualité sociale avant de dire que « En plus d'être source de la vie, l'eau est source de réconciliation et d'union. Ce qui en fait un élément indispensable de la vie », a-t-elle souligné. Par conséquent Mme Koné Dédéou Mahamane Traoré a assuré devant le public que le groupe scolaire Magnambougou Projet ''E'' serait désormais dans son champ de viseur.

« La réalisation de ce château d'eau est un ouf de soulagement pour les enseignants et les élèves de l'école. Puisqu'il met désormais fin à la queue des élèves pour 2 litres d'eau pendant les heures de cours et les disputes entre élèves. Cette réalisation va donner une nouvelle vie à nos écoles », s'est réjoui le directeur coordinateur du groupe scolaire Magnambougou Projet, Abdoulaye Mariko. Il a demandé l'implication de tous les acteurs de l'école pour l'entretien permanent de l'ouvrage.

Dans son intervention, le donateur Moussa Djiré, président de l'association politique Yiriwa 223, l'ancien président de l'organisation Nouvelle Chance (ONC), affirme avoir été sollicité par ses amis (élèves) et les enseignants du groupe scolaire Magnambougou Projet E pour cette réalisation financée sur fond propre avec l'appui moral des membres de l'association et de ONC.

En tant qu'ami des élèves et partenaire de l'école, il a indiqué que ce n'est pas une innovation qu'il fait mais plutôt un acte normal. Car l'école publique est l'école de la République. « Ce qui en fait l'une des principales poutre maîtresse pour la construction d'une nation forte à partir de notre histoire, notre tradition, nos valeurs et coutumes mais surtout un regard tourné avec la modernisation et le progrès qui s'adaptent à nos réalités sociétales », a-t-il développé. Et d'ajouter que « soutenir notre école, c'est soutenir le développement du Mali ».

La cérémonie a été aussi marquée par la présence des parents d'élèves, des notabilités du quartier, du directeur du Centre d'Animation Pédagogique (CAP) de Sogoniko, la Présidente de l'ONC Aissata Sangaré, du personnel enseignant, le maire de la commune, les leaders religieux. Des prestations d'artistes, des jeux, des chants et des récitations ont mis fin à l'événement.

Oumar Sawadogo
Source : Le Soft

Aidez-nous à lutter contre le Terrorisme Contactez le Centre d'appel « DÈMÉSO »
APPEL GRATUIT
80001120
80001122
+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75
STOP A L'INSECURITE
F A Ma
FORCES ARMEES MALIENNES
HALTE AU TERRORISME AU MALI

Communiqué du Conseil des Ministres du mercredi 22 février 2023

Le Conseil des Ministres s'est réuni en session ordinaire, le mercredi 22 février 2023, dans sa salle de délibérations au Palais de Koulouba,sous la présidence du Colonel Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'Etat.
Après examen des points inscrits à l'ordre du jour, le Conseil a:
-adopté des projets de texte;
-procédé à des nominations;
-et entendu des communications.

AU CHAPITRE DES MESURES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES

Depuis une décennie, notre pays est confronté à une guerre asymétrique contre le terrorisme et le banditisme transfrontalier. Cette crise sécuritaire sans précédent a permis de mettre en évidence l'état d'impréparation opérationnelle du soutien sanitaire des Forces Armées Maliennes.
La Direction Centrale du Service de Santé des Armées, qui a pour mission de participer au développement sanitaire du pays en général et d'assurer le soutien sanitaire des Forces Armées, fait constamment face à un afflux massif des blessés de guerre.
Cette Direction assure, sur le théâtre des opérations et sur les zones sinistrées, la mise en place du soutien sanitaire pour les Forces Armées Maliennes et pour toute la population vivant dans ces zones.
L'organisation de ce soutien en temps de guerre commence depuis la blessure du combattant ou de tout autre ami sur le front, pour s'achever au niveau de l'hôpital militaire en passant par les postes médicaux avancés et les hôpitaux de campagne.
La Direction Centrale du Service de Santé des Armées, dans le cadre de la mise en place du soutien sanitaire ne dispose pas d'hôpital militaire, maillon essentiel de la chaine de soutien de santé des forces.
L'inexistence de telle structure sanitaire amène à orienter les blessés vers les Centres Hospitaliers Universitaires civils qui, malgré leur assistance, répondent difficilement aux dispositifs sécuritaires lors de leur prise en charge.
Pour faire face à ces insuffisances, les projets de texte adoptés créent l'Hôpital d'Instruction des Armées qui sera une structure sanitaire polyvalente de troisième référence.
La création de cet hôpital permettra :
- d'améliorer le pronostic vital des blessés de guerre par la réduction du temps d'évacuation;
- d'assurer la continuité des soins ;
- de mettre à disposition en post conflit, une expertise avérée dans la gestion du stress post traumatique et des séquelles de blessure des militaires ;
- de diminuer les évacuations sanitaires à l'extérieur.
Elle contribuera également à l'amélioration des conditions de prise en charge socio-sanitaire de la population.
1. Sur le rapport du ministre de la Défense et des anciens Combattants, le Conseil des Ministres a adopté des projets de texte relatifs à la création, à l'organisation et aux modalités de fonctionnement de l'Hôpital d'Instruction des Armées
2. Sur le rapport du ministre de la Sécurité et de la Protection civile, le Conseil des Ministres a adopté un projet de décret portant création de l'Ecole d'Etat-major des Forces de Sécurité du Mali.
La crise que notre pays connait depuis 2012 a démontré la fragilité de son outil de défense. Sa gestion a permis d'établir le constat d'un manque de coordination des forces engagées sur les théâtres des opérations.
Il est donc apparu nécessaire d'adapter notre outil de défense et de sécurité au nouveau contexte de guerre asymétrique à laquelle notre pays fait face.

C'est dans ce cadre que la Police nationale et de la Protection civile ont été militarisées à travers l'adoption de la Loi n°2022-037 du 27 octobre 2022. Cette militarisation appelle à plus d'engagement des fonctionnaires de la Police nationale et de la Protection civile avec les Forces de Défense entre lesquels il doit avoir une bonne coordination des actions sur le terrain dans le cadre de l'exécution de missions conjointes.
Le projet de décret adopté crée l'Ecole d'Etat-major des Forces de Sécurité en vue d'assurer la formation des Officiers de Forces de Sécurité et de Défense.
Sa création contribuera entre autres :
- au renforcement des capacités opérationnelles des Forces de Défense et de Sécurité ;
- à une meilleure coordination des forces au cours des différentes opérations ;
- à l'éclosion d'une vision malienne des enjeux de défense et de sécurité ;
- au renforcement de la conscience stratégique des cadres civils et militaires de l'Etat ;
- à l'adaptation des besoins de formation pour les cadres militaires, paramilitaires et civils à nos réalités et à l'impact de l'environnement stratégique sur notre pays.
3. Sur le rapport du ministre de l'Industrie et du Commerce, le Conseil des Ministres a adopté :
a. des projets de texte relatifs à la Nouvelle Compagnie malienne des Textiles (N-COMATEX).
La Compagnie Malienne des Textiles est une société d'Etat créée par la Loi n°68-33/DL-RM du 14 juin 1968 avec pour objet la fabrication de tissus, toile et filé à partir du coton et d'autres fibres. Son capital social est de 1 milliard 500 millions de francs CFA.
Sur la base d'une convention signée, le 30 octobre 1993, le Gouvernement a ouvert le capital social de la compagnie à la Société China National Overseas Engineering qui détient 80% des actions, soit 1 milliard 200 millions de Francs CFA et l'Etat du Mali 20 %, soit 300 millions de Francs CFA.
La convention signée avec le partenaire chinois détermine les conditions générales, économiques, administratives, financières, fiscales, douanières et sociales dans lesquelles la société exerce ses activités. Les statuts de la Compagnie Malienne des Textiles sous forme de société anonyme ont été adoptés lors de l'Assemblée Générale extraordinaire du 22 mars 2000.
La Compagnie Malienne des Textiles est confrontée depuis longtemps à des tensions de trésorerie dues au vieillissement des équipements, à la non maîtrise des charges d'exploitation et à la concurrence des tissus importés. Cette situation a conduit au surendettement de la société et à la détérioration de sa situation financière.
Au regard de cette situation, le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale de la COMATEX-SA ont demandé en 2018, la liquidation de la société.
Dans le souci de préserver les emplois du personnel et compte tenu de la position stratégique de la société pour le développement économique du pays, le Gouvernement de la République du Mali a opté pour le redressement judiciaire et a adopté un plan de relance dont la mise en œuvre doit aboutir à la reprise des activités de production.
Les projets de texte sont adoptés dans ce cadre. Ils créent la société d'Etat constituée sous forme de société anonyme dénommée « Nouvelle Compagnie Malienne des Textiles » avec l'Etat comme unique actionnaire et approuvent ses statuts.
b. un projet de décret portant approbation des Statuts de l'Usine Malienne de Produits Pharmaceutiques (UMPP).
Le Gouvernement dans sa politique de relance de certaines entreprises stratégiques pour le développement économique du pays a approuvé, en Conseil des Ministres du 18 novembre 2022, le Plan de relance de l'Usine Malienne de Produits Pharmaceutiques tout en décidant de revenir sur l'ouverture du capital. Ce plan est élaboré pour faire face aux difficultés de l'UMPP-SA et relancer les activités de production à travers la réalisation des actions prioritaires ci-après :
- la modification des statuts ;
- le maintien de la continuité de la production;
- la modernisation des chaînes de production par la création d'une nouvelle unité.
Dans la mise en œuvre du Plan de relance, il est apparu nécessaire de prendre une mesure législative permettant à l'Etat de rester l'unique actionnaire de la société.
En outre, pour permettre à l'Usine Malienne de Produits Pharmaceutiques de répondre efficacement aux exigences du Plan de relance, il est impératif de modifier les statuts de 1992. Cette modification répond aux besoins de la mise en harmonie avec les dispositions de l'Acte Uniforme de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique.
Le présent projet de décret est adopté dans ce cadre. Il vise à organiser le fonctionnement de la société en définissant l'ensemble des règles juridiques qui régissent, d'une part, les rapports entre les parties prenantes au sein de l'actionnariat unique et, d'autre part, les rapports à l'égard des tiers.

AU CHAPITRE DES MESURES INDIVIDUELLES

Le Conseil des Ministres a procédé aux nominations suivantes :

AU TITRE DU MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA DECENTRALISATION

- Préfet du Cercle de Bafoulabé : Monsieur Siaka Souleymane SANOGO, Administrateur civil, Membre du Corps préfectoral.
- Préfet du Cercle de Diéma : Monsieur Hamadou Yacouba DIALLO, Administrateur civil, Membre du Corps préfectoral.
- Préfet du Cercle de Kita : Monsieur Abraham KASSOGUE, Administrateur civil, Membre du Corps préfectoral.
- Préfet du Cercle de Nioro : Monsieur Almamy Ibrahima KAGNASSI, Administrateur civil, Membre du Corps préfectoral.
- Préfet du Cercle de Dioïla : Monsieur Alidji BAGNA, Administrateur civil, Membre du Corps préfectoral.
- Préfet du Cercle de Kangaba : Monsieur Abou DAO, Administrateur civil, Membre du Corps préfectoral.
- Préfet du Cercle de Nara : Monsieur Abou DIARRA, Administrateur civil, Membre du Corps préfectoral.
- Préfet du Cercle de Sikasso : Monsieur Djiby DIAWARA, Administrateur civil, Membre du Corps préfectoral.
- Préfet du Cercle de Bougouni : Monsieur Hamadoun TAMBOURA, Administrateur civil, Membre du Corps préfectoral.
- Préfet du Cercle de Kadiolo : Monsieur Bakary Dioman DIAKITE, Administrateur civil, Membre du Corps préfectoral.
- Préfet du Cercle de Kolondiéba : Monsieur

Boubacar Oumar TRAORE, Administrateur civil, Membre du Corps préfectoral.
- Préfet du Cercle de Koutiala : Monsieur Kéou NIOUMANTA, Administrateur civil, Membre du Corps préfectoral.
- Préfet du Cercle de Yanfolila : Monsieur Souleymane COULIBALY, Administrateur civil, Membre du Corps préfectoral.
- Préfet du Cercle de Yorosso : Monsieur Djinè Moussa DIAKITE, Administrateur civil, Membre du Corps préfectoral.
- Préfet du Cercle de San : Monsieur Hamma MADJOU, Administrateur civil, Membre du Corps préfectoral.
- Préfet du Cercle de Tominian : Monsieur Ibrahima KOÏTA, Administrateur civil, Membre du Corps préfectoral.
- Préfet du Cercle de Mopti : Monsieur Lassine NAMOU, Administrateur civil, Membre du Corps préfectoral.
- Préfet du Cercle de Bandiagara : Monsieur Amadou Hamadoun MAIGA, Administrateur civil, Membre du Corps préfectoral.
- Préfet du Cercle de Djenné : Monsieur Mamadou N'Diawar DIARRA, Administrateur civil, Membre du Corps préfectoral.
- Préfet du Cercle de Tenenkou : Monsieur Mamadou DAO, Administrateur civil, Membre du Corps préfectoral.
- Préfet du Cercle de Tombouctou : Monsieur Boubacar DANFAGA, Administrateur civil, Membre du Corps préfectoral.
- Préfet du Cercle de Goundam : Monsieur Kabaou DOLO, Administrateur civil, Membre du Corps préfectoral.
- Préfet du Cercle de Gourma-Rharous : Chef d'Escadron Bokery DAMANGO.
- Préfet du Cercle de Bourem : Monsieur Kassoum SANOGO, Administrateur civil, Membre du Corps préfectoral.
- Préfet du Cercle de Al-Ourche : Chef d'Escadron Abdrahamane KEITA.
- Préfet du Cercle de Ménaka : Monsieur Boubacar COULIBALY, Administrateur civil, Membre du Corps préfectoral.
- Préfet du Cercle de Andéramboukane : Commandant Alexis SANOU.
- Préfet du Cercle de Inékar : Monsieur Bréhima DIALLO, Administrateur civil, Membre du Corps préfectoral.

AU TITRE DU MINISTERE DE LA DEFENSE ET DES ANCIENS COMBATTANTS

Chargé de mission : Lieutenant-colonel Alpha Yaya SANGARE.

AU TITRE DU MINISTERE DES TRANSPORTS ET DES INFRASTRUCTURES

- Conseiller technique : Monsieur Cheick Ahmed Tidiani TALL, Administrateur civil, Membre du Corps préfectoral.

AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

- Directeur des Finances et du Matériel au Ministère des Transports et des Infrastructures : Monsieur Hyacinthe KONATE, Inspecteur des Services Economiques.
- Directeur des Finances et du Matériel au Ministère de l'Education nationale : Monsieur Ibrahim TRAORE, Inspecteur des Finances.
- Directeur des Finances et du Matériel au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique : Monsieur Ali TOURE, Inspecteur des Finances.
- Directeur des Finances et du Matériel au Ministère du Travail, de la Fonction Publique et du Dialogue Social : Madame WAIGALO Mariam COULIBALY, Inspecteur des Finances.
- Directeur des Finances et du Matériel au Ministère du Développement rural : Madame Aïssata Dalila KONATE, Inspecteur des Finances.
- Directeur des Finances et du Matériel au Ministère de l'Entreprenariat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle : Monsieur Mohamed Lamine dit Noukoussa KEITA, Inspecteur des Finances.
- Directeur des Finances et du Matériel au Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille : Madame BERTHE Assétou KONE, Inspecteur des Finances.
- Directeur des Finances et du Matériel au Ministère de l'Industrie et du Commerce : Monsieur Alassane Ibrahim TOURE, Administrateur civil.
- Directeur des Finances et du Matériel au Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat, des Domaines, de l'Aménagement du Territoire et de la Population : Madame SAVANE Salimata BENGALY, Inspecteur des Services Economiques.
- Directeur des Finances et du Matériel au Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement durable : Monsieur Sidi ABOUBA, Inspecteur des Services Economiques.
- Président Directeur Général de l'Office Malien des Produits pétroliers : Monsieur Modibo Gouro DIALL, Inspecteur des Services Economiques.

AU TITRE DU MINISTERE DES MINES, DE L'ENERGIE ET DE L'EAU

- Conseillers techniques : Monsieur Damassa BOUARE, Ingénieur de l'Industrie et des Mines ; Monsieur Birama DIOURTE, Ingénieur de l'Industrie et des Mines.

AU TITRE DU MINISTERE DE LA SANTE ET DU DEVELOPPEMENT SOCIAL

- Conseiller technique : Monsieur Abdelaye KEITA, Chargé de Recherche.

AU TITRE DU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS, CHARGE DE L'INSTRUCTION CIVIQUE ET DE LA CONSTRUCTION CITOYENNE

- Directeur Général du Palais des Pionniers : Monsieur Sina DEMBELE, Inspecteur de la Jeunesse et des Sports.

AU TITRE DU MINISTERE DELEGUE CHARGE DES REFORMES POLITIQUES ET INSTITUTIONNELLES

- Chef de Cabinet : Monsieur Almoustapha Nouhoum TOURE, Juriste.

AU CHAPITRE DES COMMUNICATIONS

Le ministre de la Santé et du Développement social a informé le Conseil des Ministres de l'évolution de la maladie à Coronavirus marquée par une augmentation du nombre de cas testés positifs par rapport à la semaine précédente.
Le Président de la Transition, Chef de l'Etat a appelé la population au respect strict des mesures de prévention et de lutte contre la maladie.

Bamako, le 22 février 2023

Le Secrétaire général du Gouvernement,
Mahamadou DAGNO
Officier de l'Ordre national

Amélioration du mix énergétique : Plus de 500 milliards de f CFA à mobiliser

La salle de banquet du CICB a abrité, ce mardi 15 février 2023, le lancement de la 1ère édition du salon des investisseurs pour l'Energie au Mali, SIEMA. Placée sous la présidence du colonel Abdoulaye Maiga, ministre de l'administration territoriale et de la décentralisation ; cette rencontre avec les partenaires avait pour but d'échanger et de faire des propositions auprès des investisseurs, afin qu'ils puissent appuyer l'EDM dans la réalisation de ses projets. Pour ce faire, 580 milliards de FCFA ont été mobilisés par les investisseurs.

Sous le thème « Investir pour améliorer le Mix énergétique » cette première édition du SIEMA était l'occasion de réunir les partenaires et investisseurs engagés aux côtés de l'État dans sa politique de développement du sous-secteur de l'électricité.

Ainsi la cérémonie s'est tenue en présence de Lamine Seydou TRAORE, ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau ; de M. ALOUSSENI SANOU, ministre de l'Économie et des Finances ; de M. Koureissi KONARE, DG de l'EDM sa ; de la directrice Nationale de l'Energie ; des ambassadeurs et représentants des pays et organisations internationales ; des partenaires techniques et financiers accrédités au Mali ; et d'autres personnalités.

Selon Koureissi KONARE, l'initiative de cette première édition du SIEMA vient à point nommé, quand on connaît, d'une part, les difficultés auxquelles EDM-SA fait face, et d'autres part, les enjeux du développement économique national, liés à la problématique de l'électricité au Mali.

C'est pourquoi, pense-t-il qu'il est indispensable de s'engager vers de nouvelles dynamiques d'investissement dans le sous-secteur de l'électricité afin de réduire la part de la production thermique, qui impactent négativement la résilience financière et la capacité à satisfaire une demande toujours croissante des maliens.

Au cours de cette édition, le DG de l'EDM a signalé que plusieurs projets seront présentés. Ces projets, a-t-il fait savoir, s'inscrivent dans le cadre de l'amélioration du parc de production et de l'augmentation de la desserte, en créant plus de lignes de transport et de répartition pour faciliter l'accès des populations à l'électricité à un moindre coût.

Pour leur réalisation, M. KONARE a expliqué qu'une somme de 580 milliards de f CFA a été mobilisée par les investisseurs.

Ainsi, ajoute-t-il qu'un vaste plan d'investissement a été initié pour l'exploitation des gisements d'énergies renouvelables disponibles sur le territoire national, et pour la construction de lignes de transport et de distribution d'électricité afin de réduire la dépendance aux énergies fossiles et d'étendre la desserte à l'ensemble des couches sociales du pays.

« Nous ne doutons point que le SIEMA sera couronné de succès et permettra de mobiliser auprès des investisseurs présents, 580 milliards de FCFA nécessaires pour la réalisation des projets » a-t-il rassuré.

Aussi, M. Koureissi a fait savoir que la revalorisation indispensable de leur politique de production grâce à l'amélioration du Mix énergétique passera par le renforcement de la production solaire.

Selon lui, cette production solaire passera en seulement quatre années, de 3% du mix en 2022 à plus de 22% en 2026.

« Ce qui constituera une véritable révolution du Mix Energétique, et aura comme impact une importante diminution de la part de la production thermique » a déclaré KONARE !

Pour sa part, le Col Abdoulaye MAIGA, a indiqué que le Mali envisage l'accès universel à l'électricité d'ici 2030.

Avant de clore son discours, il a tenu à remercier les partenaires pour leur volonté à s'engager vers cette nouvelle dynamique d'investissement dans le sous-secteur de l'électricité.

Enfin, au cours de la cérémonie, Amadou Diadié SANKARE, président de la fédération Malienne de Electricité, Energie (FENEM) et le représentant du président de la Fédération Marocaine de l'Energie, ont procédé à la signature du protocole d'accord entre les deux organisations.

Signalons que cette rencontre avec les acteurs de l'énergie et les investisseurs se tiendra pendant une durée de 2 jours.

PAR AMINA SISSOKO
Source : Info Matin

Ismaël Sacko du PSDA à propos de l'appel à dissoudre ce parti : « Nous n'avons jamais transgressé les lois, nous restons débout et engagés... »

Suite à une sollicitation signée par un Collectif pour la défense des militaires (CDM) pour la « dissolution du parti social-démocrate africain (PSDA), le président de cette formation politique, Ismaël Sacko a réagi en réaffirmant son engagement à défendre la démocratie.

Le président du PSDA, Ismaël Sacko rappelle avoir appris à travers les réseaux sociaux, la diffusion des documents rédigés par le Collectif pour la défense des militaires, adressée au ministre d'Etat, ministre de l'Administration Territoriale pour dissoudre le parti PSDA. Il s'agit, explique-t-il d'une structure associative, qui n'a pas vocation à porter ce type de message. « Pour l'instant, nous attendons la réaction des autorités de la transition, dont le ministre de l'Etat. Pour rappel, le parti PSDA est un parti avant-gardiste, un parti qui a décidé de travailler pour la stabilité et l'intérêt du peuple malien et à ce titre, nous avons été une force de proposition dans la plupart des regroupements politiques dans le quel nous sommes. Nous avons pris l'initiative d'écrire et de proposer sur les réseaux sociaux nos options pour sortir le Mali de cette crise. Nous n'avons malheureusement pas été entendus, tant dans le regroupement des partis politiques tant au sein du PSDA ».

Et Ismaël Sacko de relever : « Alors, il nous restait l'option de toucher les failles, de mettre en évidence les incohérences, de mettre à nu la mal gouvernance de notre pays pour que les Maliens comprennent ce qui se passe et décident de prendre à bras le corps leur destin et qu'à travers ce que nous dénoncions. Que les autorités de la transition rectifient le tir et se mettent réellement au service du pays et des Maliens. Malheureusement nous n'avons pas été entendu et pour rappel, de 2017 à 2020 sous le régime d'IBK, que j'ai servi en tant que conseiller avec loyauté et sincérité, pour le Mali et les Maliens et nous n'avons jamais cessé d'attirer l'attention des autorités d'alors, chaque fois que quelque chose n'allait pas, nous l'avons dit par écrit adressé au président Ibrahim Boubacar Keïta et nous l'avons souvent écrit sur les réseaux sociaux et nous sommes intervenus à travers certains médias ».

Pour M. Sacko, le PSDA est « un parti constant, un parti cohérent et nous restons débout, engagés pour la vérité et pour sauver notre pays, telle est notre vocation. Et nous sommes restés en phase avec la charte des partis politiques et en phase avec la constitution de 1992. Nous n'avons jamais transgressé les lois, nous sommes respectueux des lois de notre pays. La charte des partis me donne la possibilité de dénoncer, de faire des critiques constructives d'être une force de proposition et créer les conditions d'une alternative politique et démocratique. Et nous sommes pour l'Etat de droit, nous sommes pour le respect de toutes les libertés dont la liberté d'opinion, de manifestation et nous n'avons fait qu'user de notre droit ni plus ni moins. Toujours est-il qu'après la réaction des autorités, nous sortirons avec preuve et nous userons de tous les moyens légaux juridiques pour faire respecter le droit dans notre pays ».

A. Gnissama
Source : Mali Horizon

Évasion du prévenu Boubacar N'Djim : Les circonstances et le film, un (1) garde pénitentiaire placé sous mandat de dépôt

Mardi dernier, après 10 mois de détention à la maison centrale d'arrêt de Bamako, Boubacar N'Djim est parvenu à se mêler à la foule sur le chemin du retour d'une audience au tribunal pour prendre la poudre d'escampette. Cette information a fait le tour des réseaux sociaux, avec des versions plus ou moins erronées. Les faits !

Placé sous mandat de dépôt depuis 10 mois pour une affaire civile dite "d'escroquerie et abus de confiance", le défenseur des droits de l'homme est aussi un homme d'affaires. Il tentait ainsi, depuis la prison, de régler ses soucis à l'amiable, nous est-il revenu, dans le but de recouvrer sa liberté.
Cependant, en plus de la première affaire qui l'a conduit en prison, d'autres faits du même ordre se sont associés pour durcir sa situation. En témoigne un autre mandat de dépôt courant début février.
En quelque sorte, l'évolution de sa situation lui a fait croire que sa sortie de prison qu'il négociait n'était pas proche. C'est pourquoi, le mardi 14 février dernier, le prévenu qui a été amené de la prison centrale de Bamako au tribunal a planifié son évasion qu'il a jusqu'ici réussie.
Selon nos sources, ce jour-là, Boubacar et plusieurs détenus de la MCA étaient amenés à bord d'un bus au tribunal de la commune III pour des audiences de jugements et délibérés les concernant.
Seulement, le nommé N'Djim, lui, a été appelé à la barre, quelques minutes après l'ouverture de l'audience, et le juge lui a fait savoir que son délibéré a été prolongé. Il doit donc retourner en prison pour attendre d'être fixé sur son sort alors que d'autres affaires pleuvaient sur sa tête.
Assis dans la salle d'audience à côté d'autres prévenus, Boubacar N'Djim signifie son désir de rejoindre la prison avant ses codétenus, vu que son dossier du jour a été vidé par un délibéré prolongé. Et ce, d'autant plus que les détenus étaient nombreux ce jour à attendre. Ce qui pouvait prendre toute la journée.
Surtout il est courant que les prévenus dont les dossiers du jour sont vidés et ne souhaitant pas rester longtemps assis au tribunal, rallient la prison par d'autres moyens sous la surveillance d'un ou de plusieurs gardes pénitentiaires. Certains proposent entre 10.000 francs et 20.000 francs pour obtenir l'accord des agents. C'est ce qui s'est passé ce jour, selon nos sources.
Ainsi, Monsieur N'Djim et son garde, une fois d'accord sur le principe, prirent un taxi pour rallier la MCA à moins de deux kilomètres du tribunal.
Comme dans un film hollywoodien, Boubacar N'Djim profita d'un embouteillage de la circulation pour ouvrir la portière de la berline et s'enfuir sous les cris de détresse du malheureux garde pénitentiaire. Dès qu'il quitta la voiture, le prévenu sauta sur l'arrière d'un motocycliste qui visiblement le suivait pour l'opération visiblement préparée à l'avance. Depuis, les recherches ont continué sans qu'une nouvelle de lui ne soit obtenue.
Quant au garde pénitentiaire dont la justice est la seule habilitée à qualifier l'acte, il est placé ce lundi 20 février 2023 sous mandat de dépôt.
Affaire à suivre...

I.T

En dotant ses villes et ses villages de nouvelles fonctions : La Chine promeut la prospérité partagée

A la veille du Nouvel an chinois, Wang Chuan, un villageois du village de Zhanghe du comté de Lingchuan de la ville de Jincheng de la province du Shanxi, préparait le Nouvel an chinois. La neige s'empilait sur les toits de tuiles grises et des lanternes rouges étaient installées devant chaque maison. "Beaucoup de nos clients fêtent le Nouvel an chinois autour du repas dans notre vieille maison depuis plusieurs années consécutives. La viande que nous avons préparée avant la fête s'épuise rapidement, je dois donc aller en ville pour en acheter", a-t-il dit.

En tant que hub de transport important sur des anciennes routes commerciales, le village de Zhanghe a conservé une grande partie des caractéristiques et de la tradition folklorique des villages traditionnels du nord. Le village a profité de sa particularité et a fait des efforts ces dernières années pour développer le tourisme local spécial. Wang Chuan, qui a été chef cuisinier dans le passé, a décidé de revenir au village avec sa femme il y a trois ans. Ils ont transformé leur vieille maison familiale en chambre d'hôtes spéciale, et ont accueilli de nombreux clients. Wang Chuan est donc devenu patron lui-même, n'ayant plus besoin de quitter son village pour travailler.

Le développement de ce village démontre comment de nombreux villages chinois ont été améliorés ces dernières années par des investissements et des rénovations, de manière à optimiser les industries locales. L'aspect du village a complètement changé. De plus en plus de villageois qui avaient quitté le village pour travailler ailleurs sont revenus dans leur village natal pour y trouver un emploi. D'ici 2025, les villageois devraient avoir un revenu annuel par habitant de plus de 30 000 yuans. À l'heure actuelle, près de 510 millions de personnes vivent dans les zones rurales en Chine, soit 36,11% de la population totale. Les personnes à faible revenu sont principalement des agriculteurs en Chine. Par conséquent, leur richesse est un symbole important de la prospérité commune.

Dans la ville de Wenzhou de la province du Zhejiang, des "librairies de la ville" attirent de nombreux lecteurs. Les librairies de la ville fournissent des services de lecture au public de façon gratuite, égale et accessible, et deviennent donc un exemple réussi pour réaliser "la prospérité spirituelle" des gens dans la ville de Wenzhou. Depuis l'ouverture de la première "librairie de la ville" en 2014, la ville a construit 136 librairies, avec une superficie to-

tale de 34 800 m2et une collection totale de 1,427 million de livres. Ces librairies ont accueilli 15 062 800 lecteurs et 14 801 300 livres y ont circulé.

"Contrairement aux bibliothèques et aux librairies traditionnelles, les librairies de la ville sont chaleureuses, lumineuses et confortables, donnant aux gens le sentiment d'être chez eux", a dit Chen, qui étudie dans la librairie de la ville de la rue Nantang à Wenzhou. "Je voulais initialement me protéger contre la pluie dans la librairie de la ville, mais j'ai fini par découvrir avec surprise un "nouveau monde". Je suis maintenant devenu un grand fan de la librairie de la ville".

La Chine est déjà la deuxième plus grande économie du monde. En 2022, le PIB de la Chine a dépassé 12 milliards de yuans, ce qui correspond à environ 18 000 milliards de dollars au taux de change annuel moyen. Cela dit, avec un PIB par habitant de 12 700 dollars, la Chine est encore loin d'atteindre le niveau d'un pays moyennement développé. La promotion continue de la prospérité commune du peuple au niveau de la civilisation matérielle et spirituelle est une caractéristique importante de la modernisation à la chinoise, et représente la direction à suivre par la Chine.

La modernisation à la chinoise offre un nouvel choix à l'humanité pour se moderniser. Les progrès technologiques et la pandémie du siècle ont exacerbé le fossé entre les riches et les pauvres, mettant en avant le besoin urgent de promouvoir l'inclusion et la prospérité commune à l'échelle mondiale. La pratique chinoise apportera sa sagesse et ses solutions pour relever les défis mondiaux importants, selon l'Institut international pour le développement de la gestion, groupe de réflexion suisse. Selon l'intellectuel britannique Martin Jacques, la proposition chinoise de prospérité partagée montre au monde comment construire une nouvelle société du 21e siècle, plus équitable, égale et inclusive.

La Chine modernisée offrira davantage d'opportunités au monde, insufflera un élan plus fort à la coopération internationale et contribuera davantage au progrès de l'humanité tout entière.

Cette année marque le 10e anniversaire de l'initiative "la Ceinture et la Route". La Chine a signé des documents de coopération avec 151 pays, et jusqu'à la fin 2022, les entreprises chinoises ont investi au total 397,9 milliards de yuans dans les zones de coopération des pays situés le long de "la Ceinture et la Route", créant 421 000 emplois locaux. Selon une étude de la Banque mondiale, d'ici 2030, la construction conjointe de "la Ceinture et la Route" permettra à 7,6 millions et à 32 millions de personnes de sortir respectivement de l'extrême pauvreté et de la pauvreté modérée dans les pays concernés.

En tant que bien public international fourni par la Chine, l'Initiative pour le Développement mondial (IDM) a servi de feuille de route pour réduire l'écart Nord-Sud et remédier aux déséquilibres de développement, ainsi que d'accélérateur pour faire avancer le programme de développement durable des Nations unies à l'horizon 2030. Au cours de l'année écoulée, plus de 60 pays ont rejoint le Groupe d'amis de l'IDM.

"Dans la poursuite du bonheur humain, aucun pays et aucune nation ne peuvent être laissés de côté". Le concept et la pratique de la modernisation à la chinoise n'ont cessé d'enrichir la notion de la construction d'une communauté de destin pour l'humanité et d'y donner une nouvelle dynamique, afin d'indiquer la direction à suivre pour les progrès de la civilisation humaine et d'ouvrir de plus belles perspectives pour le développement humain commun.

Les maisons d'agriculteurs ont été transformées en chambres d'hôtes dans le village de Nonglin du bourg de Xihu de l'arrondissement de Tongguan de la ville de Tongling de la province de l'Anhui (dans l'est de la Chine). (Guo Shining/Pic.people.com.cn)

Source : Malijet

Chine : Le pays compte de plus en plus d'ingénieurs en véhicules à énergies nouvelles

En 2022, la production et les ventes annuelles de véhicules à énergie nouvelle en Chine ont atteint respectivement 7,058 millions et 6,887 millions, soit une augmentation de 96,9% et 93,4% en glissement annuel, et les exportations ont augmenté de 1,2 fois sur un an. Au cours des 10 dernières années, l'industrie chinoise des véhicules à énergie nouvelle s'est développée à grande vitesse, les ventes arrivant à la première place mondiale pendant huit ans consécutifs. Le pays détient plus de 30 000 brevets associés, soit 70% du nombre total mondial, et le pays ne cesse de réaliser de nouvelles percées technologiques.

En seulement quelques années seulement, l'industrie chinoise des véhicules à énergie nouvelle, nouvellement crée, s'est agrandie et s'est renforcée, et cela n'aurait pas été possible sans le développement d'un nouveau métier - ingénieurs en véhicules à énergie nouvelle.

Juste après les vacances du Nouvel an chinois cette année, Zheng Shuhao, ingénieur en véhicules à énergie nouvelle et cheffe de projet de la technologie de la propulsion électrique, est arrivée tôt au travail pour finaliser les ajustements afin d'optimiser des nouveaux modèles qui seront produits en série. "En 2022, l'entreprise a livré 34% de plus de véhicules à énergie nouvelle par rapport à l'année précédente, et les ventes vont encore atteindre un niveau record après la production en série des deux nouveaux modèles cette année."

Le contrôle de la propulsion électrique est comparé au "nerf central" d'un véhicule à énergie nouvelle. Avec l'algorithme optimal, il peut faire fonctionner le moteur électrique le plus efficacement à un coût minimal, ce qui permet d'optimiser encore l'autonomie. Zheng Shuhao a dirigé son équipe et a vécu des centaines d'itérations, et a réussi à prolonger l'autonomie de véhicules à énergie nouvelle à 510 kilomètres, contre 500 kilomètres. "La compétitivité du produit résulte des efforts maximaux faits à chaque fois. Nos efforts en valent la peine même pour augmenter l'autonomie d'un kilomètre", a indiqué Zheng Shuhao. Une fois introduit sur le marché, le nouveau modèle de l'entreprise a été bien accueilli et figure parmi les modèles les plus vendus sur le segment de marché haut de gamme de véhicule purement électrique en 2022.

L'électrification des voitures ne fait que commencer, et à cela s'ajoute la vague de la connectivité et de l'intelligentisation. La mise à niveau en ligne du logiciel de propulsion

électrique permet aux véhicules électriques d'acquérir des fonctions plus intelligentes, rendant les véhicules à énergie nouvelle encore plus intelligents.

"Contrairement aux scénarios intelligents visibles et perceptibles comme les habitacles intelligents et les systèmes de divertissement embarqués, le logiciel de propulsion électrique est plutôt un "héros caché", qui permet à la voiture de mieux vous comprendre grâce à l'apprentissage profond", a expliqué Zheng Shuhao.

Ancrée dans un système logiciel de propulsion électrique de plus en plus puissant, l'écosystème intelligente des véhicules à énergie nouvelle continue de se développer. "À la fin de l'année dernière, nous avons lancé un nouveau modèle doté d'une série de nouvelles fonctionnalités intelligentes et connectées, équipé de la plateforme de propulsion électrique à haut rendement de deuxième génération que nous avons développée. Ce modèle est optimisé au niveau de sa consommation énergétique, et offre une meilleure expérience de conduite intelligente pour les propriétaires de véhicules." Zheng Shuhao est très confiante.

Profitant de l'électrification, de la connectivité et de l'intelligentisation, les véhicules à énergie nouvelle chinois, qui accélèrent leur transformation et leur développement, précipitent leur conquête du marché étranger. Selon les données, un véhicule à énergie nouvelle sur dix en Europe vient de Chine. Plusieurs nouveaux modèles sont ouverts à la réservation en Allemagne, aux Pays-Bas et autres. Une usine européenne de stations d'échange de batterie couvrant près de 10 000 m2 a été construite en Hongrie, et 10 stations d'échange de batterie ont été achevées dans de nombreux pays européens. Zheng Shuhao a ainsi présenté la conquête du marché étranger réussie de son entreprise ces dernières années.

"La bonne qualité et le bas prix sont l'atout des produits fabriqués en Chine, mais les belles ventes réalisées par les véhicules à énergie nouvelle chinois à l'étranger s'expliquent non seulement par le prix, mais aussi par la compétitivité des produits eux-mêmes."

Selon Zheng Shuhao, l'entreprise ne peut conforter son avance dans la compétition internationale qu'en faisant en sorte que les systèmes de propulsion électrique, composant central des véhicules à énergie nouvelle, soient en position de leader au monde.

"Après plus de deux ans et ayant essayé des dizaines de stratégies de vérification, nous avons finalement obtenu la certification internationale en matière de fonctions sécurisées sur la plateforme de propulsion électrique de deuxième génération." En montrant le nouveau modèle à côté, Zheng Shuhao est pleine d'ambition. Ayant prouvé sa conformité avec la norme internationale, le nouveau produit peut sûrement remporter de nouveaux succès sur le marché étranger.

On se fixe de nouveaux objectifs pour la nouvelle année. Zheng Shuhao est encore plus déterminée à poursuivre le développement des véhicules à énergie nouvelle. "Le développement des véhicules à énergie nouvelle est une voie indispensable pour que la Chine passe d'une grande puissance automobile sur le plan quantitatif à une grande puissance sur le plan qualitatif. Avec un soutien politique fort et une grande demande du marché, nous sommes dans la meilleure époque pour le développement des véhicules à énergie nouvelle. En tant qu'ingénieur en véhicules à énergie nouvelle, je ferai de mon mieux pour optimiser chaque itération et accélérer continuellement l'innovation technologique, de manière à contribuer au développement industriel de haute qualité."

Le 8 février 2023, des travailleurs assemblent des véhicules électriques sur une ligne de production dans le parc industriel de véhicules à énergie nouvelle du fabricant Lima du comté de Runan de la ville de Zhumadian de la province du Henan (dans le centre de la Chine). (Sun Kai/Pic.people.com.cn)

Source : Malijet

Coupe CAF : L'AS Réal de Bamako contrainte au nul à domicile

Dans le cadre de la 2e journée de la phase de poule de la Coupe de la Confédération, l'AS Réal de Bamako a été tenue en échec à domicile sur le score d'un but partout par l'AS Monatir de la Tunisie.

La campagne africaine des Scorpions de Bamako est mal emmanchée. Après sa défaite inaugurale contre le TP Mazembé à Lubumbashi en RDC, l'AS Réal se devait de réagir sous peine de se faire distancer par les autres équipes de sa poule. Une donnée que les poulains du Coach Nouhoum Diané ont comprise puisqu'ils se sont rués à l'attaque dès le coup d'envoi.

Ils arrivent à ouvrir le score à la 48e minute par Makan Samabaly qui sur un coup-franc magistralement exécuté bat le portier tunisien. Un but à 0. Le stade du 26 mars exulte. Mais ce n'est que de courte durée puisque le technicien tunisien procède à un réaménagement tactique en faisant rentrer Zied Aloui à la 65e minute. Un choix payant puisque c'est ce dernier qui va marquer à la 78e minute. Un but partout. Aucun but ne sera plus marqué jusqu'au coup de sifflet final de l'arbitre.

Ce score n'arrange pas les affaires des Rouges et Noirs de Bamako qui restent derniers du groupe avec un point. Lors de la prochaine journée, les coéquipiers de Germain Berthé seront aux prises avec Young Africa de la Tanzanie, l'équipe de Djigui Diarra, un autre gardien malien. Nouhoum Diané et ses hommes sont dans l'obligation de remporter cette rencontre sous peine de dire adieu au tour suivant.

Abdrahamane SISSOKO
Source : Le Wagadu

Bélier (21 mars - 19 avril)

Le rythme de vos activités s'accélérera. Vous remonterez vos manches afin de ne pas être débordé par la multiplicité des tâches à accomplir. Quoi que vous fassiez, entrepreniez ou produisiez, vous n'agirez pas en vain. Vous en récolterez des avantages.

Côté finances, vous aurez de la suite dans les idées et rien ni personne ne pourra vous détourner de votre ambition à faire entrer les euros. Vous y passerez le temps qu'il faudra, car votre intuition vous dira que vous aurez trouvé un bon filon.

Taureau (20 avril- 19 mai)

Le changement professionnel est encore attendu. Vous ruminez des insatisfactions. Elles sont liées à vos relations professionnelles. Les collègues apportent une ambiance difficile. La rivalité continue de faire rage. Un de vos chefs peut vous aider.

Il faut essayer de faire attention. Vous calculez au plus près vos dépenses. Quelques charges à assumer empêchent de vous offrir des articles. Un peu de patience. Il peut y avoir des frais liés à l'habitation. Un peu d'irritabilité vous accompagne jusqu'au soir !

Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vos compétences sont de plus en plus recherchées, notamment si vous travaillez dans le secteur médical. Ce n'est pas le moment de prendre un congé sabbatique... D'ailleurs, la configuration planétaire Lune-Neptune vous fera passer à la vitesse supérieure.

Côté revenus, vous pourrez bénéficier d'un fort potentiel d'augmentation. Ami Gémeaux, vous pourrez peut-être passer à un taux d'imposition plus élevé, mais ce sera pour la bonne cause. En effet, votre trésorerie se portera bien mieux. C'est l'essentiel !

Cancer (21 juin - 21 juillet)

Côté travail, vous serez efficace, méticuleux, et apprendrez extrêmement vite... En résumé, vous serez l'employé idéal, pour ne pas dire modèle. Pour autant, une formation ne sera pas à exclure. Elle permettra d'accroître le niveau de vos compétences !

Aujourd'hui, tous les signaux seront au vert pour trouver des placements juteux, comme par exemple prendre des parts dans un business qui rapporte. Pourquoi ne pas en profiter pour devenir actionnaire ou carrément associé ? Une idée comme une autre !

Lion (22 juillet - 23 août)

Vous aurez des obligations à remplir sans possibilité d'y échapper. Les délais sont les délais et les responsabilités qui vous incombent ne pourront pas être déléguées. Vous devrez faire un effort et veiller à ne pas vous couper l'herbe sous les pieds.

Prudence, car les aspects de votre ciel augmenteront sérieusement les risques. Mercure rétrograde pourrait entraîner des risques de calculs ou des retards de paiement, ou encore vous faire tomber dans des pièges. Pensez à régler vos factures en attente.

Vierge (23 août 23 septmbre)

L'activité professionnelle vous laisse une insatisfaction. Vous aimeriez avoir un poste adapté à vos compétences ! Allez-y en douceur pour les démarches. Ne signez pas un contrat sans avoir lu entre les lignes. La réflexion est nécessaire avant l'engagement.

Les dépenses sont importantes. Refaire votre garde-robe vous tente ! Vous achetez des produits chers. Les frais ont un rapport avec les loisirs. Cependant, les factures mettent le budget à mal ! Pensez à différer vos règlements s'ils sont importants.

Balance (23 septmbre - 22 octobre)

Une délocalisation ne vous fera pas perdre pied ni broyer du noir, bien au contraire ! Pour vous, ce sera même un signe du destin... N'est-ce pas le moment de faire le point et d'envisager une reconversion ? Dans la question se trouve la réponse...

Vous n'êtes pas en très bonne position pour prendre des décisions d'ordre matériel. Vous mettez trop d'obstination à faire triompher votre point de vue, mettez de l'eau dans votre vin, écoutez les suggestions de votre banquier par exemple!

Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Dans le travail, votre gentillesse peut vous faire défaut. Vous rendez des services à vos collègues, mais feraient-ils la même chose pour vous ? Cher Scorpion, on ne se refait pas, cependant plus de fermeté vous aidera à vous faire respecter.

Il y a du mouvement du côté de vos finances. Si vous cherchez à investir ou autres, le conseil que nos chères planètes pourraient vous donner, c'est d'y aller doucement. Ne sautez pas sur la première occasion venue. Vous précipiter est désavantageux.

Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Une réelle combativité, une volonté sans faille d'accroître encore davantage votre pouvoir d'action seront nécessaires au bon développement de vos activités. Dès la fin de la journée, vous pourrez constater des résultats qui dépasseront vos espérances.

Vous serez sur la piste de solutions constructives à vos éventuelles difficultés matérielles. Pour le moment, contentez-vous de respecter vos engagements et ne cherchez pas à échapper à une dette, une charge que vous devrez payer de toute façon.

Capricorne (21 décembre -20 janvier)

Les relations avec un collaborateur peuvent vous stresser. Des rapports de force arrivent. Gardez vos nerfs, ne cédez pas aux multiples pressions des uns et des autres ! L'envie de démissionner pourrait vous intéresser. Cette envie vous aide à tenir le cap !

Un peu d'économie serait le bienvenu. Il faut lever le pied sur les frais inutiles. Les affaires liées aux voyages attirent. Vous pouvez différer ces achats. Faites attention. Les astres vous rendent très gourmand dans les dépenses sur des articles onéreux.

Verseau (20 janvier - 19 février)

Dans l'entreprise où vous travaillez, le directeur vous fera suivre plusieurs formations internes. Son but sera de vous rendre le plus possible polyvalent. Vous ne serez pas le seul. Vous ferez partie d'une petite équipe de gens polyvalents. La planète Mercure vous apportera le ressort dont vous avez besoin pour avancer ou rebondir. Financièrement parlant, vous gagnerez en assurance et en indépendance. Éclairées par des personnes compétentes, vos décisions couleront de source.

Poisson (19 février - 21 mars)

Dans le travail une situation vous déplaît fortement, pour le moment vous préférez vous taire, plutôt que de dénoncer vos collègues de bureau et éviter les conflits. Cependant si l'on vient à vous questionner, vous avisez en temps et en heure.

Vous autoriser une petite incartade, c'est possible, mais en abuser c'est de l'ordre de l'impossible, à moins de vouloir mettre votre budget à mal, ce que vous ne souhaitez pas. Aujourd'hui, vous optez pour la prudence, vous prenez la bonne décision.

L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

Pour tous **renseignements**, **abonnements**, **reportages**, **publicités**, **annonces** ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23

Journal Malikilé | +223 70 44 22 23 | ampikile@gmail.com | www.malikile.com